

EN PRATIQUE
Mieux évaluer
le risque carieux
P.23

FORMATION
Posez-vous
les bonnes questions !
P.33

SANTÉ PUBLIQUE
La grippe ne passera pas
par le cabinet
P.45

Pratiques dentaires

N° 28

www.ufsbd.fr



LE MAGAZINE DE L'UFSBD

NOVEMBRE 2017

Innover

Mobiliser
AGIR
influencer

Souriez à votre santé !



Votre dentiste complice de votre santé

ufsbd
www.ufsbd.fr

GRAND TÉMOIN

**SOPHIE
CLUZEL**

SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS
DU 1^{ER} MINISTRE CHARGÉE
DES PERSONNES HANDICAPÉES

P.19

AIDEZ VOS PATIENTS À RETROUVER DES GENCIVES SAINES

Le dentifrice parodontax réduit de façon cliniquement prouvée la plaque dentaire, les saignements gingivaux et l'inflammation

4X
plus de plaque
dentaire éliminée

48%
de réduction de l'indice de
saignements gingivaux[†]

Conseillez le dentifrice parodontax pour aider vos patients à conserver une santé gingivale optimale entre deux visites



* Occasionnels

Dispositif Médical de classe I. Fabricant: Smithkline Beecham Ltd. Lire attentivement les instructions figurant sur l'emballage. Ne pas utiliser chez l'enfant. CHFR/CHPAD/0025/17/06

[†] En comparaison avec un dentifrice ordinaire après un nettoyage professionnel et deux brossages par jour pendant 24 semaines.

* Saignement occasionnel

Référence: 1 Data on file GSK, RH02434, Janvier 2015



La santé bucco-dentaire des personnes âgées, dépendantes ou handicapées est très souvent dégradée. Les chiffres ne manquent pas et le constat est sans appel. L'UFSBD, engagée depuis toujours auprès des plus vulnérables, saisit les opportunités de la télémédecine pour aller encore plus loin et pour compléter ses programmes de prévention conçus depuis 50 ans sur la force de la proximité.

II QUAND LA PRÉVENTION ET LA PROXIMITÉ S'ALLIENT À LA TÉLÉMÉDECINE, AU SERVICE DE L'ACCÈS À LA SANTÉ DES PLUS VULNÉRABLES. II

Nous le savons tous, une mauvaise santé dentaire aggrave l'état de santé général. Parce que les personnes en situation de dépendance ont encore plus de difficultés à exprimer leurs problèmes bucco-dentaires, à réaliser les gestes quotidiens d'hygiène bucco-dentaire, et à avoir accès aux premiers soins, elles sont aujourd'hui les plus vulnérables. Les chiffres parlent d'eux-mêmes et ne manquent pas. Pour n'en citer que quelques-uns : 37% des jeunes handicapés en établissement spécialisé souffrent de caries sur leurs dents permanentes et huit résidents d'EHPAD sur dix n'ont pas vu de chirurgien-dentiste depuis cinq ans.

Ce constat a toujours été pour l'UFSBD l'objet de tous les combats et le sens de toutes nos actions de prévention, de sensibilisation et de formation que nous menons depuis plusieurs années grâce à la mobilisation de partenaires institutionnels ou privés que nous avons convaincus de la nécessité d'agir pour que les personnes dépendantes aient accès à la santé bucco-dentaire. Avec toujours un même objectif : améliorer les connaissances et les compétences des personnes mobilisées pour prévenir et garantir l'hygiène et la santé bucco-dentaires des plus vulnérables. Depuis 2005, c'est ainsi plus de 1400 actions de formation animées par les chirurgiens-dentistes de l'UFSBD qui se sont tenues en EHPAD et dans les centres d'accueil ou les résidences pour personnes handicapées.

Aujourd'hui, la télémédecine, prônée par le nouveau Gouvernement comme une des principales solutions pour réduire l'impact des déserts médicaux et améliorer l'accès aux soins de tous, s'inscrit pour l'UFSBD avant tout comme un moyen complémentaire d'agir en faveur des publics dépendants. Ces nouvelles opportunités qu'ouvrent la télémédecine, nous sommes fiers de les avoir déjà investies via un dispositif de téléexpertise que nous avons contribué à adapter aux personnes handicapées et âgées et que nous présentons pour la première fois à nos confrères, aux acteurs du médico-social et évidemment aux instances de santé publique lors du Congrès de l'ADF.

Ce programme global d'accès à la santé dentaire pour les personnes dépendantes, baptisé « Oralien », se nourrit de notre engagement, de notre expertise et de notre implication auprès de tous les Français depuis plus de 50 ans. En associant actions de prévention et téléexpertise, il apporte une réponse concrète à la problématique de l'accès à la santé des personnes handicapées et des personnes âgées dépendantes.

Avec Oralien, osons la santé bucco-dentaire pour tous !

Dr SOPHIE DARTEVELLE, **présidente de l'UFSBD**



3 ÉDITO

Quand la prévention et la proximité s'allient à la télémedecine, au service de l'accès à la santé des plus vulnérables

7 EN MOUVEMENT

7 Sourire et bien vieillir !

10 La Profession de la Boulangerie Industrielle réaffirme la place du chirurgien-dentiste au cœur du Parcours Santé de ses salariés

13 ACTUALITÉS

19 GRAND TÉMOIN

Une société inclusive nécessite une prise en charge adaptée de tous les patients

23 EN PRATIQUE

23 Prévention

Découvrez une nouvelle approche autour de la maladie carieuse

25 Guide pratique de prévention et de gestion des caries

33 FORMATION

33 Formations 2018

Posez-vous les bonnes questions !

45 SANTÉ PUBLIQUE

45 Prévention

La grippe ne passera pas par le cabinet

50 AGENDA

Pratiques Dentaires, Le magazine de l'UFSBD, est édité par l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire, 7 rue Mariotte, 75017 Paris – Tél.: 01 44 90 72 80 / Fax: 01 44 90 97 82 • **Directeur de la publication:** Dr Sophie Darteville • **Rédacteur en chef:** Dr Benoît Perrier • **Responsables de rubrique:** Laurent Poupelloz (*Actualités*) – Dr Julien Laupie (*En pratique*) – Dr Jacques Wemaere (*Santé Publique*) • **Ont également participé à ce numéro:** Véronique Gardon, Danielle Grizeau-Clemens, Sandrine Nguyen • **Rédaction:** Florian Maire, Béatrice Noyère, EPC•KA • **Conception et réalisation:** EPC•KA, 256 rue du Faubourg Saint-Martin, 75010 Paris – Tél.: 01 45 49 29 34 • **Crédits photo:** photothèque UFSBD, iStock • **Impression:** Imprimerie Vincent à Tours • **Régie publicitaire:** Laurent Poupelloz, tél.: 01 44 90 93 99, e-mail: laurentpoupelloz@ufsbd.fr • Magazine distribué à l'ensemble de la profession.

 **SOYEZ CONNECTÉ**



« CONTINUEZ À INVITER, LIKER, COMMENTER, PARTAGER! »

Suivez cette page et partagez les messages de santé bucco-dentaire publiés régulièrement sur un ton original, et incitez vos patients à faire de même.



twitter.com/ufsbd

Qui mieux que l'UFSBD mérite votre soutien ?



CENTRE COLLABORATEUR DE L'OMS
POUR LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX CONCEPTS
D'ÉDUCATION ET DE PRATIQUES BUCCO-DENTAIRES

**ENEZ SUR LE STAND 1M19
ADHÉRER ET RÉADHÉRER
UN CADEAU VOUS SERA OFFERT**

www.ufsbd.fr



Soutenir l'UFSBD, c'est affirmer votre conviction profonde sur la place de la Prévention dans le parcours santé de tous les Français, dans et en dehors de nos cabinets dentaires.

vision

convivialité

UFSBD 85

UFSBD 88

proximité

UFSBD 74

UFSBD 63

engagement

UFSBD 66

Nous avons besoin de vous !

Soutenez-nous ! Et si vous le souhaitez devenez acteur de terrain !

Bulletin de soutien à l'UFSBD - Cotisation annuelle de 50 euros

Docteur : E-mail : Tél. :

Adresse du Cabinet :

☐ Je souhaite adhérer à l'UFSBD et je joins un chèque de 50 euros.

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de UFSBD + le n° de votre département (ex. : praticien des Bouches du Rhône = UFSBD 13) et d'adresser votre coupon accompagné de votre règlement à : **UFSBD ADHESION - 7 rue Mariotte - 75017 PARIS.**



SMILE IS IN THE AIR*



RENDEZ-VOUS
À L'ADF
**STAND
2M21**

- FINI LES CUPULES
- FINI LA PÂTE À POLIR
- UTILISATION RÉDUITE DE L'INSTRUMENTATION
MANUELLE ET ULTRASONIQUE

ems-dental.com

EMS 
MAKE ME SMILE**

PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

Sourire et bien vieillir !

Entre avril 2016 et juin 2017, un programme sur la santé bucco-dentaire a été mené dans 12 EHPAD de la Croix-Rouge française grâce au soutien de la Fondation Philips.

Ce programme avait pour objectif d'améliorer l'hygiène et la santé bucco-dentaire, et donc la qualité de vie des personnes âgées dépendantes résidant dans ces structures. Cette amélioration ne pouvant s'imaginer sans une prise de conscience de l'importance de la santé bucco-dentaire au cœur de la santé globale par le personnel encadrant et soignant, des formations étaient proposées pour appréhender l'impact de la santé bucco-dentaire sur la vie des résidents. Un dépistage des résidents était également réalisé pour évaluer les besoins de soins et d'hygiène et faciliter la coordination des soins dentaires grâce à la création d'un dossier de suivi dentaire par personne.

L'observation de l'état de santé de ces résidents, dont l'âge moyen est de 86,5 ans, montre la forte présence de pathologies entraînant des conséquences sur l'état dentaire et/ou sur la capacité à observer rigoureusement les règles d'hygiène bucco-dentaire (diabète, cancer, cardiopathie, Alzheimer, Parkinson). En outre, selon leur degré de dépendance physique ou psychique évalué avec la grille nationale AGGIR, la population de ces établissements a, à une grande majorité, une capacité limitée pour les gestes de la vie de tous les jours, et notamment les gestes d'hygiène. Pourtant, la moitié (51,6%) déclare réaliser leur brossage eux-mêmes et, pour ceux qui ont des prothèses amovibles, 68% les nettoient seuls. Il est donc « normal » de constater un état d'hygiène insuffisant : 77% des résidents présentent du tartre dont la moitié sur plus de six dents.

Ils ont un CAO moyen de 14,6 dont la partie la plus importante est le nombre moyen de dents absentes (12,9). En outre, près de la moitié des résidents n'ont que six paires de dents antagonistes naturelles ou prothétiques en occlusion et un quart ont une alimentation molle ou mixée.

Des besoins en soins ont été constatés et lorsque l'état de santé de la personne le permettait, le personnel a organisé seul ou avec l'aide de la famille les soins dans une

structure adaptée (cabinet dentaire ou service de centre hospitalier). Les formations mises en place avaient pour objectif de faire partager un socle commun de connaissances autour de l'hygiène et de la santé orale, de montrer l'intérêt du brossage électrique pour pallier la baisse de dextérité, de préparer l'intégration de mission d'hygiène et de santé orale dans l'organisation du travail, d'établir des protocoles d'hygiène individuels et d'améliorer la prise en charge bucco-dentaire dans les établissements.

La mise en place de nouvelles pratiques a été évaluée six mois après la formation auprès des responsables des structures et des personnes formées. Tous les responsables ont remarqué une prise de conscience des enjeux liés à la santé bucco-dentaire par les personnes formées, et pensent que la santé bucco-dentaire a bien été intégrée comme un élément de bien-être. Une très large majorité (80%) a constaté une évolution des pratiques concernant les soins d'hygiène bucco-dentaire, le nettoyage des prothèses amovibles par les soignants et l'utilisation de nouveaux outils adaptés aux soins d'hygiène (cale-bouche, bâtonnets). Pour la plupart des résidents, une partie sur la santé bucco-dentaire a été intégrée à leur dossier de soins. Les freins identifiés à l'impact de ces formations dans les établissements restent le nombre de personnes non formées et l'absence de référent sur le sujet pour garantir le transfert des pratiques.

Il est prévu de poursuivre ce programme par la formation de correspondants en santé orale qui deviendront les catalyseurs de l'implication de leur établissement dans la thématique.

L'accès à la santé et la promotion du bien-être de nos anciens seront ainsi renforcés.



CHIFFRES CLÉS

564
dépistés

entre avril 2016 et juin 2017

97
personnes
formées

au cours de ce programme

64 %
des encadrants
convaincus

de l'intérêt du brossage électrique pour les résidents autonomes

500
brosses à dents
Philips Sonicare

distribuées



Rendez-vous sur

**STAND
1M19**

Adhérez et Réadhérez
sur notre stand
un cadeau vous sera
OFFERT

**Venez défier « la roue
de la stérilisation »
et repartez avec
un Welcome pack !**

Vous pensez que les
6 facteurs influant sur
votre chaîne de stérilisation
n'ont aucun secret
pour vous ?

Osez le challenge,
venez nombreux !

Souriez à votre santé !



Votre dentiste complice de votre santé

ufsbd
www.ufsbd.fr



notre stand !



L'UFSBD dévoile une innovation majeure qui allie Proximité et Télé-expertise pour la prévention et le suivi de paramètres sur la santé orale des personnes handicapées, et âgées dépendantes.

Venez découvrir
« Oralien »

Trouvez une formation adaptée à vos besoins

Pour chaque thématique, nous vous aidons à vous poser les bonnes questions !

Rejoignez les 2.500 équipes dentaires qui nous ont fait confiance en 2017 !

Sur place :
conseils personnalisés et inscriptions

SOURIEZ, VOUS ÊTES EN BONNE SANTÉ !

La Profession de la Boulangerie Industrielle réaffirme la place du chirurgien-dentiste au cœur du Parcours Santé de ses salariés

Pour la deuxième année consécutive, la Profession incite ses salariés à se rendre chez leur dentiste via une consultation de prévention entièrement prise en charge par le régime de leur complémentaire santé.

Un engagement bucco-dentaire apparu comme évident

Depuis 2016, les partenaires sociaux de la branche de la Boulangerie Industrielle se sont engagés dans une politique de prévention des risques. L'activité professionnelle des salariés de la branche, placés à la vente ou à la production, expose à des risques supérieurs de pathologies dentaires. La campagne de prévention « Souriez, vous êtes en bonne santé » est apparue comme une évidence aux acteurs de la branche. Avec la prise en charge d'un examen clinique à réaliser auprès de son dentiste traitant sans avance de frais, la Boulangerie Industrielle offre à chaque salarié une véritable opportunité de traduire « le rendez-vous avec son dentiste » comme un élément majeur de progrès social.

Découvrez cette action bucco-dentaire en image



Une campagne de sensibilisation en soutien au plus proche de chaque salarié

Les partenaires sociaux ne se sont pas limités à inscrire cet acte de prévention dans les garanties santé... ils l'ont communiqué à chaque salarié au travers d'une campagne de sensibilisation de grande ampleur, décomposée en deux temps forts, en collaboration avec l'UFSBD :

- via la diffusion d'affiches au sein des entreprises appuyée par un courrier adressé à chaque entreprise;
- via un flyer, dédié à l'hygiène bucco-dentaire, adressé au domicile de chaque salarié accompagnant l'ensemble des documents à remettre au praticien traitant.

L'UFSBD se réjouit de telles initiatives qui inscrivent le chirurgien-dentiste au cœur du parcours santé des Français, et se félicite d'avoir contribué à diffuser ces messages de prévention au cœur du foyer de chaque salarié.



CHIFFRES CLÉS

13 000
salariés
ont été sensibilisés
à leur domicile

70 %
des consultations
réalisées ont été motivées
par le courrier envoyé au domicile

30 %
des participants
n'avaient pas vu leur dentiste
depuis deux ans

TÉMOIGNAGE



Pascal FOULON, président de la Commission paritaire nationale de la Boulangerie Industrielle

« Dans nos métiers, l'exposition au sucre et à la farine est partie intégrante de notre quotidien. Que ce soit dans la manipulation ou bien dans la cuisson de nos préparations, voire même lors de la vente de nos produits, nous sommes davantage

exposés au risque carieux que d'autres secteurs. Pour la Commission paritaire nationale, composée de membres de la Fédération des Entrepreneurs en Boulangerie et des organisations syndicales de salariés qui représentent les métiers de la Boulangerie Industrielle, la santé de nos professionnels est une priorité. C'est à ce titre, que nous avons souhaité nous engager communément

dans une politique de prévention des risques et en faisant entrer la prévention directement dans notre régime frais de santé conventionnel de branche au travers d'une consultation bucco-dentaire entièrement prise en charge. Pour le lancement de la campagne SOURIEZ, VOUS ÊTES EN BONNE SANTÉ que nous menons avec le soutien d'AG2R LA MONDIALE, nous avons souhaité solliciter l'acteur majeur de la prévention bucco-dentaire en France qu'est l'UFSBD, car il nous était essentiel de transmettre les bons messages en termes d'hygiène bucco-dentaire à nos salariés pour mieux les responsabiliser. Nous espérons que, par notre action, les professionnels de la Boulangerie Industrielle se mobiliseront pour se rendre chez leur chirurgien-dentiste, et avec le sourire ! »

POUR
1€
DE PLUS



VOTRE ÉCRAN LOEWE POUR 1€ DE PLUS*

POUR L'ACHAT DE VOTRE ÉQUIPEMENT CFAO OU IMAGERIE

LOEWE.

Ecran géant OLED jusqu'à 77"

- Ultra fin : 7 mm d'épaisseur
- Ultra HD/4K
- Ultra connecté à votre environnement de travail



Profitez d'une expérience visuelle d'une qualité exceptionnelle pour votre cabinet pour 1€ de plus au lieu de 6990€^{ETC} pour un modèle Loewe bild 7.65*

*Offre soumise à conditions, voir le détail des offres et conditions sur www.lesbonsplansdentaires.fr

Toutes les offres sur www.lesbonsplansdentaires.fr ou auprès de votre revendeur

ARCADE
DENTAIRE

BDS
DENTAL DEPOT

DATIS NORD

dentalinov
une solution d'avance

HENRY SCHEIN®

3M Solutions pour le Soin Oral Professionnel

Des prothèses bien ajustées à coup sûr.

Pour vos empreintes, plus besoin de choisir entre précision et facilité d'utilisation. La procédure d'empreintes 3M vous assure les deux. Elle comprend des produits au protocole simple, qui facilitent la réussite de chaque étape et contribuent ainsi à la réalisation d'une prothèse bien ajustée. Travaillez avec rapidité, efficacité et précision.

* 3M Science. Au service de la Vie.

1 Evasement sulculaire

Pâte astringente de rétraction 3M™ ARP Cap



2 Application du matériau fluide

Seringue intra-orale 3M™



3 Prise de l'empreinte

Matériau d'empreinte VPS 3M™ Imprint™ 4



Le porte-fil DuoFloss

Particulièrement facile à manipuler, le porte-fil est aujourd'hui plébiscité par les consommateurs. Efiseptyl, n°1 du nettoyage interdentaire en grande distribution, lance le DuoFloss, porte-fil conçu avec un double fil, pour améliorer l'élimination de la plaque dentaire en un seul geste !



La qualité du fil, légèrement mentholé, lui confère une haute glisse et une grande résistance. Conditionnés par 30 unités dans un étui plastique, ils s'emportent facilement dans un sac. Parfait pour les patients les plus exigeants !

Disponible en novembre 2017 en grandes et moyennes surfaces.

➔ www.efiseptyl.com

ROULEZ AVEC NOUS POUR LA PETITE ENFANCE ET LA PARENTALITÉ !
Du 02 au 20 novembre 2017



Embarquez pour un voyage au cœur du développement des tout-petits

Le train Petite Enfance et Parentalité s'inscrit dans le prolongement des programmes d'intervention de l'UFSBD dans les structures d'accueil de la petite enfance.

En effet, on sait que dès la toute petite enfance, des comportements impactent la santé bucco-dentaire de l'enfant. C'est en denture temporaire que se mettent en place et se modèlent la respiration nasale, la déglutition, la mastication sur lesquelles se fonde la croissance de la base du crâne. Il est donc important de pouvoir intervenir rapidement et de sensibiliser les professionnels de la petite enfance et les parents aux questions de la santé bucco-dentaire et aux comportements clés à faire acquérir.

Le passage du train à Lille, Lyon, Bordeaux, Marseille, Paris du 4 au 20 novembre a donné l'occasion d'en apprendre plus, lors de conférences, sur le retentissement de certains comportements dès le plus jeune âge et leur impact sur le développement de l'enfant pour pouvoir lutter contre les idées reçues, éviter les caries précoces et acquérir des repères sur l'hygiène bucco-dentaire profitables dès le plus jeune âge.

Votre agenda en ligne MonDocteur et votre logiciel métier se parlent !

Le logiciel de prise de rendez-vous en ligne MonDocteur s'est associé à vos logiciels métier LOGOSw, Visiodent, Dentor et Matisse pour créer une passerelle. L'objectif d'une telle alliance ? Les rendez-vous pris et gérés dans votre agenda MonDocteur se copient dans votre logiciel métier afin de retrouver vos fiches patients d'un simple clic.

Grâce à MonDocteur et à ses partenaires, vous offrez davantage de services à vos patients, une meilleure visibilité à votre activité, un gain de temps et une meilleure gestion quotidienne de votre cabinet ; le tout sans compliquer votre organisation.

mondocteur



logos VISIODENT

➔ Retrouvez-nous
sur notre stand
1M08 à l'ADF ou sur
www.mondocteur.fr



KLIRICH® PRO L'ALLIÉ DES DENTISTES

Gel bucco-dentaire élaboré à base d'ingrédients naturels, le KLIRICH® PRO répond aux multiples affections buccales. La composition du gel, allié à un massage de la gencive, lui confère un effet décongestionnant immédiat. Sa formule unique brevetée lui présente des propriétés exceptionnelles : ce gel est anti-inflammatoire, anti-saignements et cicatrisants.

Le format seringue permet d'initier le traitement au fauteuil. Décliné en stylo, le traitement peut se poursuivre à domicile par le patient sur prescription de votre part.

➔ www.itena-clinical.com
Liste des pharmacies
proposant le Klirich® Pro
sur www.klirich.com





Accélérateur de performance



L'UFSBD fait sa révolution numérique



« Se former autrement » ! C'est le défi lancé par l'UFSBD à destination des équipes dentaires avec sa formation 100 % en ligne.

Pour ce nouveau mode de formation, l'UFSBD revisite un fondamental pour tous les cabinets dentaires : « Redécouvrez la stérilisation autrement » !

Désormais, il est possible de réactualiser vos connaissances... sans vous déplacer ET de façon ludique. Un ordinateur, un casque audio et une simple connexion internet suffisent pour travailler.

Au travers de vidéos pédagogiques, soyez à l'affût de conseils, recommandations et astuces pratiques pour rationaliser et optimiser au plus juste votre chaîne de stérilisation dans le respect de la réglementation, et amusez-vous grâce aux nombreuses activités proposées sur la plateforme en relation avec chaque cours abordé. Enfin, évaluez-vous et suivez vos progrès avec l'évaluation finale qui clôturera votre parcours sur la plateforme.

Vous hésitez encore ? La formation est éligible dans le cadre du DPC⁽¹⁾, dépêchez-vous !

+ **Conseils personnalisés et inscriptions**
au 01 44 90 93 94 ou à formation@ufsbd.fr

(1) Selon les conditions de l'ANDPC.

Optimease de W&H

Un service premium et compétitif pour votre stérilisation



Optimease est un nouveau service de location unique en France, proposé exclusivement par W&H France. Il consiste en la mise à disposition d'un stérilisateur haut de gamme à un prix compétitif.

Optimease est un contrat de location flexible et évolutif à partir de 139 € TTC par mois.

La location inclut l'entretien, les consommables, le service après-vente avec hotline dédiée, le prêt de matériel en cas d'immobilisation et l'accès à la plateforme Akidata, une interface web sécurisée pour les appareils d'hygiène avec un accès permanent à la traçabilité, ainsi qu'un contrôle et un diagnostic à distance.

La solution idéale pour tous ceux qui veulent maîtriser leurs coûts tout en bénéficiant d'un service premium.

Avec le concept du « coût au cycle », vous ne payez que ce que vous consommez !

+ **Retrouvez W&H au congrès ADF stand 2M40**
commercial.fr@wh.com
www.wh.com

Simple et rapide !

Une avancée scientifique dans le traitement du ronflement et de l'apnée du sommeil par orthèse

Lors du dernier congrès de la Société Européenne de Respiration à Milan, des résultats majeurs ont été présentés dans le domaine de la prise en charge du ronflement et du syndrome d'apnées hypopnées obstructives du sommeil (SAHOS), une problématique de santé publique.

Ces résultats, issus de la plus large étude contrôlée et randomisée dans le domaine⁽¹⁾, prouvent pour la première fois qu'une orthèse thermoformée ajustable au fauteuil (ONIRIS Pro™) présente une tolérance et une efficacité équivalentes à celle des orthèses fabriquées sur mesure.

Fournie au chirurgien-dentiste pour moins de 50 € (contre 300 € pour les orthèses de laboratoire) et d'utilisation plus simple et rapide, cette nouvelle orthèse réduira les coûts et délais de traitement, conduisant à une prise en charge plus efficiente du SAHOS et du ronflement.

+ **Retrouvez ONIRIS Pro™ au congrès ADF stand 1R29**
01 47 16 17 17
www.oniris-ronflement.fr

(1) Pépin J. L. et al. Effect of custom-made vs thermoplastic heat molded mandibular advancement devices (MADs) for Obstructive Sleep Apnea (OSA): A randomized non-inferiority trial. Abstract supplement. *European Respiratory Journal*. Septembre 2017.



Un colloque pour faire le point sur la communication en santé



Le XVIII^e Colloque national de santé publique de l'UFSBD sur le thème de la communication santé s'est tenu le 12 octobre à la mairie du XVII^e arrondissement de Paris. Ce colloque s'est déroulé sous le patronage du ministère des Solidarités et de la Santé. Près d'une centaine de personnes de différents univers s'étaient inscrites à ce colloque : institutionnels, professionnels de santé et acteurs œuvrant dans le champ de la santé.

La première table ronde consacrée à la manière de communiquer sur une thématique de santé a permis d'expliquer la démarche de campagne de communication grand public et les adaptations nécessaires pour toucher les populations plus fragiles. Pour favoriser les échanges, il est apparu intéressant d'impliquer les populations cibles dans la construction des messages, sous forme par exemple de témoignages. Il est également indispensable de tenir compte du niveau de littératie et de s'appuyer sur des supports visuels, des outils sans texte et, pour les populations étrangères, des traducteurs. La seconde table ronde, centrée sur la communication dans le cadre des actions de proximité, a souligné l'importance de rapprocher la communication nationale de la réalité locale, pour modifier les comportements.

Ce colloque s'est inscrit dans la démarche de l'UFSBD en faveur de mesures préventives adaptées et diffusées au plus grand nombre mais aussi vers des populations à risque. Pour tous les intervenants du domaine de la santé, les actes de ce colloque et ses orientations, bientôt accessibles sur le site de l'UFSBD, aideront à mieux transmettre les messages.

Schein & Scan Vous simplifier la gestion de commandes !

Avec Schein & Scan : visez, scannez, et votre commande est dans le panier ! Ce mini-lecteur de codes-barres est votre meilleur atout pour faciliter la gestion de vos commandes. Relié au site internet www.henryschein.fr, il permet de créer un panier de produits rapidement et à tout moment. Le panier est sauvegardé et peut alors être validé quand vous voulez. Vous n'aurez alors plus qu'à passer commande en un clic ! Peur de ne pas avoir le bon consommable au bon moment, d'oublier des articles dans votre commande ? Grâce à Schein & Scan, vous évitez ces désagréments et gagnez en sérénité.



Renseignements et commandes : Henry Schein

+ www.henryschein.fr
02 47 68 90 00

AIRFLOW® PROPHYLAXIS MASTER

Prévention, maintenance parodontale et implantaire

Un appareil de table unique conçu pour une pratique optimale pour travailler efficacement en supra et sous-gingival, notamment grâce à l'utilisation d'une poudre unique quel que soit le niveau de traitement.

Cette maniabilité change en profondeur le protocole de traitement et la productivité du praticien.

– Inversement du protocole de traitement : AIRFLOW® puis PIEZON® (protocole GBT). La première étape mini-invasive (AIRFLOW®) élimine le biofilm et une partie du tartre, y compris en sous-gingival (poudre PLUS®) puis, le tartre restant est

éliminé (PIEZON®). Cette procédure garantit un nettoyage complet, même dans les zones les plus difficiles d'accès, en préservant la substance dentaire et les tissus naturels.

De plus, le maniement de cet appareil est d'un confort incomparable (pas de vibrations, pas d'effort). La poudre PLUS® et les performances optimisées de la pièce à main réduisent remarquablement les aérosols.

Cet appareil vous séduira par son design, sa pédale sans fil, ses capsules de poudre pneumatiques, et par son réchauffeur d'eau. Conçu pour un usage intensif, il répond aux dernières



normes d'hygiène, avec son cycle de nettoyage pour une désinfection complète de l'appareil, cordons inclus.

Rendez-vous à l'ADF sur le stand 2M21 pour une démonstration !

+ info@ems-france.fr
www.ems-dent.com

• ACTUALITÉS •

Chaque goutte compte

Colgate mène une campagne citoyenne en faveur des économies d'eau.



A lors que seule 1% de notre consommation d'eau quotidienne est utilisée pour nous hydrater et que les ressources en eau potable continuent à s'épuiser sur la planète, Colgate engage les consommateurs à adopter les bons réflexes pour économiser l'eau, à commencer par fermer le robinet pendant le brossage des dents !

Colgate associe les professionnels de la santé bucco-dentaire à cette campagne en les incitant à relayer ces messages auprès de leurs patients, petits et grands.

Mais l'engagement de Colgate dépasse le simple cadre de la salle de bains des Français.

- Un vaste plan mondial a été mis en place pour économiser l'eau dans le processus de production des usines Colgate, ce qui a permis d'y réduire de 33,1% l'eau consommée depuis 2005: l'équivalent de 7000 piscines olympiques !
- Des partenariats ont également été mis en place pour favoriser l'accès des enfants à l'eau potable dans les zones qui en manquent: en Éthiopie avec l'installation de puits en partenariats avec l'association « Un enfant par la main », en Afrique du Sud avec le financement de l'installation de « playpumps » - l'énergie dépensée par les enfants sur le terrain de jeux sert à pomper de l'eau qu'ils peuvent récupérer directement à un robinet.

Alors que 86% des Français sont conscients du fait qu'ils ont un vrai rôle à jouer face aux changements climatiques (COP 21), laisser le robinet couler pendant 2 minutes en se brossant les dents équivaut à 10 litres d'eau perdus !

Alors, quand chaque goutte compte, fermons tous le robinet !

PAPILLI®

VEILLONS ENSEMBLE A LA SANTÉ BUCCO-DENTAIRE DE TOUS, PETITS ET GRANDS !

ADF 2017
Retrouvez-nous **STAND 4L12**

PAPILLI® GUM STICK

NOUVEAUTE

Petit bâtonnet interdentaire

plastifié et caoutchouté sur sa partie brossante de 20 mm de long.

La partie brossante active est constituée de petits picots ultra souples (non agressifs pour les gencives).

Il est parfait pour nettoyer et stimuler les espaces interdentaires étroits.



Lot de 10 boîtes de 40 bâtonnets 25,65€ TTC*

BEBE SONIC

9 mois à 30 mois

Ma première Brosse à dents Sonique

- Des poils extra souples.
- La tête de la brosse s'allume, pour voir l'intérieur de la bouche et divertir.
- Préhension parfaite avec son "grip" adapté.
- Des têtes/recharges brosses à dents sont disponibles.
- Brosse à dents rechargeable (pile AAA fournie).



Lot de 1 unité 13,50€ TTC*

PELUCHE EDUCATIVE

de motivation au brossage

- fournies avec brosse à dents de démonstration
- grand modèle :
- en format marionnette
- modèles disponibles : le dinosaure, le poisson, l'alligator, le dragon, le chien, le singe, l'ours, le lion, le tigre et l'alien.



2 tailles

25 cm 35,00€ TTC* - 45 cm - 125,00€ TTC*

*Frais de port en supplément.

GENCIBROSSE BP 28 - 29125 LOCTUDY cedex - FRANCE
Tél. 33 (0)2 98 87 42 82 - Fax. 33 (0)2 98 87 55 36 - e-mail : contact@papilli.fr

www.papilli.fr

• toute notre
gamme produits

• des informations
complémentaires



PARTENAIRE
ufsbd
UNION FRANÇAISE POUR
LA SANTÉ BUCCO-DENTAIRE



KLIRICH® PRO

Avec Klirich®, brisez rapidement
tous les états inflammatoires



PROTOCOLE CABINET



A l'aide de l'embout courbé, appliquer une petite quantité de gel dans les poches parodontales et/ou au niveau des collets sensibles.

Laisser agir 15 secondes en maîtrisant tout risque d'ingestion du gel.



◀ À RECOMMANDER À VOS PATIENTS

PERMET DE POURSUIVRE À DOMICILE
LE TRAITEMENT INITIÉ AU FAUTEUIL

SAIGNEMENTS

Gingivites, inflammations



Disponible dans les
pharmacies référencées*

RETROUVEZ-NOUS À L'ADF
STAND 1P25

(*) Liste des pharmacies proposant le stylo KLIRICH® sur www.klirich.com.
Pour en savoir plus sur KLIRICH® PRO, rendez-vous sur www.itena-clinical.com

ITENA®

RECOMMANDÉ PAR
ufsbd
UNION FRANÇAISE POUR
LA SANTÉ BUCCO-DENTAIRE

• **GRAND TÉMOIN** •

Madame
Sophie Cluzel,
secrétaire
d'État auprès
du 1^{er} ministre
chargée des
personnes
handicapées



***Je mesure l'ampleur
de la tâche et les
attentes associées. "***



Une société inclusive nécessite une prise en charge adaptée de tous les patients

Parce que le parcours santé des personnes en situation de handicap doit être imaginé dans une réflexion pluridisciplinaire, et parce que dans ce parcours l'accès à la santé bucco-dentaire ne doit pas être négligé, nous sommes allés à la rencontre de Sophie Cluzel, secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargée des personnes handicapées, qui porte la responsabilité de faire vivre la politique du handicap souhaitée par le Gouvernement.

Pouvez-vous vous présenter et nous expliquer votre parcours, ce qui vous a conduit à participer au Gouvernement ?

Sophie Cluzel : Avant d'entrer au gouvernement, j'ai passé plus de 20 ans dans le monde associatif ; je m'y suis battue pour améliorer la condition des personnes en situation de handicap. Je connais les problématiques et les réussites. J'ai vécu au quotidien les obstacles à surmonter pour les personnes handicapées et leur famille. C'est pourquoi je mesure particulièrement l'ampleur de la tâche et les attentes associées à cette nouvelle responsabilité d'impulser la politique du handicap au sein du Gouvernement.





C'est, de mémoire, la première fois qu'un secrétariat d'État chargé des personnes handicapées est relié au Premier ministre et non plus au ministre de la Santé. Quelle incidence cela a-t-il sur votre mission ?

S. C. : C'est en effet une première, qui répond à une demande forte des acteurs. La décision du président de la République et du Premier ministre reconnaît pleinement que le handicap doit se traiter dans la transversalité. Ce rattachement au Premier ministre facilite mon travail avec tous les autres ministres du Gouvernement pour lancer des chantiers croisés, m'assurer que le handicap irrigue l'ensemble de leurs politiques, et être plus efficace. Et, bien sûr, cela témoigne de la priorité que constitue la construction d'une société inclusive dans ce quinquennat.

Quelles sont vos priorités en matière de santé, particulièrement en matière de santé bucco-dentaire, pour les personnes en situation de handicap ?

S. C. : En France, près de dix millions de personnes sont en situation de handicap. Agir pour améliorer leur santé est un objectif majeur du Gouvernement, que je porte avec Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé.

Il y a urgence à le faire, car les données partagées lors du comité interministériel du handicap, qui s'est tenu le 20 septembre dernier sous l'égide du Premier ministre, ne sont pas bonnes.

Les personnes en situation de handicap ont en effet des besoins supérieurs à ceux de la population générale, dès lors qu'elles cumulent souvent des besoins de santé non spécifiques à leur handicap et des problèmes somatiques et psychiques spécifiques accrus. Les exemples abondent selon les types de handicap.

Pourtant, en dépit de ces besoins, elles font l'expérience de nombreux obstacles pour accéder aux soins. Les problèmes somatiques sont sous-diagnostiqués, le recours à certaines spécialités médicales est plus faible. Par exemple, les titulaires de l'allocation adulte handicapé ont moins recours (-9 %) aux soins dentaires que la population générale.

Pouvez-vous dire un mot sur la situation actuelle de l'accès aux soins pour les personnes en situation de handicap ? Où en est la France par rapport à d'autres pays ? Avez-vous pu évaluer l'impact de la loi du 1^{er} janvier 2015 concernant l'accessibilité des cabinets médicaux sur l'accès aux soins ?

S. C. : Les obstacles à l'accès aux soins des personnes en situation de handicap sont pluriels.



Je tiens à saluer les chirurgiens-dentistes, dont 83 % des cabinets sont accessibles. "





MINI-BIO

Madame Sophie Cluzel

Née le 7 janvier 1961

Formation universitaire

- Master de l'École supérieure de commerce de Marseille

Cursus professionnel

- Fondatrice et présidente de différentes associations de scolarisation d'enfants handicapés
- Présidente de la FNASEPH (Fédération nationale des associations au service des élèves présentant une situation de handicap)
- Administratrice de l'Unapei (2011 – 2013)

Ils sont d'abord liés aux facteurs propres à la personne : mobilité et capacités de communication réduites, crainte des soins et raisons financières.

Ils tiennent également aux facteurs environnementaux. L'accessibilité des locaux et des équipements peut constituer une difficulté, tout comme le manque de formation au handicap des professionnels de santé. Enfin, la stigmatisation du handicap constitue également un obstacle à l'accès aux soins.

Il en résulte une limitation de l'accès aux soins et des prises en charge inadaptées. Cette situation est lourde de conséquences sur la qualité de vie quotidienne des personnes.

Je tiens à saluer les chirurgiens-dentistes, dont 83 % des cabinets sont accessibles. C'est le fruit d'un engagement de longue date, appuyée depuis 2010 par un réseau de référents handicap.

Quels leviers envisagez-vous pour améliorer l'accès aux soins ?

S. C. : D'ores et déjà, nous pouvons nous appuyer sur des actions exemplaires pour progresser. Le réseau Handident accomplit, à cet égard, un travail remarquable pour la prise en charge des patients handicapés.

Ces actions doivent être amplifiées au travers de la future stratégie nationale de santé portée par Agnès Buzyn.

Elle veillera notamment à favoriser la prise en charge sur le lieu de vie des personnes, par exemple en développant la télé médecine, mais également en augmentant, lorsque nécessaire, le nombre de lieux de soins adaptés à la prise en charge des personnes handicapées.

Comment aider les chirurgiens-dentistes à mieux prendre en charge les personnes en situation de handicap ?

S. C. : Les chirurgiens-dentistes exerçant en établissement de santé pourront être portés par la dynamique collective qui s'y engage et que vient soutenir la récente parution du *Guide de bonnes pratiques* publié par la Haute autorité de santé fin septembre afin de les aider à mieux accompagner les personnes en situation de handicap.

S'agissant des chirurgiens-dentistes libéraux, je compte bien sûr sur les actions de formation continue, d'information et de sensibilisation auxquelles vous concourez !

La prévention a été annoncée comme une priorité par le Gouvernement : comment, selon vous, le parcours santé bucco-dentaire des personnes en situation de handicap pourrait-il être réorienté dans une logique préventive ?

S. C. : La mise en place d'un plan ambitieux d'accès à la santé bucco-dentaire figure dans de nombreuses contributions émanant du secteur du handicap à la stratégie nationale de santé, en particulier celle du CNCPPH. Cette coconstruction doit favoriser les innovations, à l'instar du projet porté par l'Unapei pour développer la téléodontologie à partir d'une expérience conduite en Languedoc-Roussillon. Ces actions devront intégrer les personnes elles-mêmes dont l'autonomie en santé doit être soutenue par des programmes d'éducation thérapeutique adaptés.

Les négociations conventionnelles entre l'Assurance Maladie et les chirurgiens-dentistes se sont ouvertes récemment. Peut-on espérer que ces questions soient présentes dans les débats, et que tout soit mis en œuvre dans ce sens ?

S. C. : Mieux prendre en compte la complexité de la prise en charge médicale des patients en situation de handicap dans les tarifs des professionnels et établissements de santé fait clairement partie des leviers d'action d'une meilleure prise en charge. Je suis confiante dans l'engagement et le volontarisme des professionnels de santé qui ont à cœur de garantir une prise en charge adaptée à leurs patients.



Spengler

FABRICANT FRANÇAIS
DEPUIS 1907

SÉCURISEZ VOTRE PRATIQUE

ENSEMBLE DE 1^{ERS} SECOURS OXYSETCAB

1 valise, 1 bouteille de 400 litres d'oxygène médical, 1 manodétendeur à étrier 0-15 l/min., 1 masque oxygène adulte moyenne concentration, 1 masque oxygène adulte haute concentration, 1 insufflateur manuel adulte U/U avec 1 masque adulte, 4 canules de Guedel, 1 masque bouche à bouche, 1 drap de survie, 1 insufflateur manuel enfant U/U avec un masque enfant et 1 masque oxygène enfant moyenne concentration.

Réf. : 801 402

699,00€ TTC
~~AU LIEU DE 750€~~ TTC

Ces prix s'entendent Franco de port. TVA applicables 2,1% sur le gaz et 20% sur les accessoires.



> Afin que votre commande soit prise en compte et le matériel expédié, merci de joindre à l'envoi du bon de commande le règlement correspondant à l'adresse suivante :

SPENGLER SAS - ZI LA LIMOISE - RUE ROBERT MARÉCHAL - 36100 ISSOUDUN

Raison sociale Numéro RPPS : _____

Adresse de facturation :

Adresse de livraison (si différente de la facturation) :

Tél. :

Cachet :

Pour toutes questions, nous sommes à votre disposition :

Tél. : +33 (0)2 54 21 97 39/38 - Fax : +33 (0)2 54 21 19 49

Mail : gaz-medicaux@spengler.fr

En pratique

En pratique

Formation

Santé Publique



Prévention

Découvrez une nouvelle approche autour de la maladie carieuse

Dans le monde, entre 60 % et 90 % des enfants scolarisés et près de 100 % des adultes sont atteints par la maladie carieuse. Cela représente un véritable fléau sur lequel de nombreux experts travaillent pour élaborer des stratégies préventives efficaces.

Dans le cadre d'un partenariat global sur la prévention de la carie entre la FDI et Colgate, nous vous proposons de découvrir en avant-première un guide pratique pour les praticiens de prévention et de gestion des caries utilisable au fauteuil.



24%

des Français ont eu une carie sur l'année 2010

(Ifop enquête juillet, Sensodyne 2011)



Sur 3 871 élèves dépistés lors du programme M'T Dents, seulement 52 % sont indemnes de caries

(Amell.FR, 2017)



Chaque année,

500

millions de nouvelles caries se forment dans les bouches de la planète

(Global Burden of Untreated Caries, mars 2015)



Depuis sa création, et en parallèle de sa mobilisation sans faille pour une reconnaissance de l'importance de la santé bucco-dentaire par les pouvoirs publics et les décideurs politiques, l'UFSBD agit pour améliorer la santé de la population par des actions de sensibilisation et d'éducation à la santé auprès de tous publics, ainsi que par la conception ou la promotion de toutes mesures et solutions efficaces de prévention des pathologies bucco-dentaires, et notamment la première d'entre elles, la carie dentaire.

En effet, si la promotion d'un brossage deux fois par jour avec un dentifrice fluoré pendant 2 minutes, de l'utilisation du fil dentaire et d'un bain de bouche au quotidien, de la diminution de la consommation de sucres, et de la visite régulière chez le chirurgien-dentiste constituent bien évidemment les piliers des messages de santé que nous véhiculons vers le grand public au travers de nos actions, une évolution de nos pratiques cliniques dans la gestion des pathologies carieuses se révèle désormais nécessaire pour offrir à nos patients une prise en charge optimale.



Une évolution de nos pratiques cliniques dans la gestion des pathologies carieuses se révèle désormais nécessaire pour offrir à nos patients une prise en charge optimale. "

C'est ce qui a amené l'UFSBD, par l'intermédiaire de sa présidente, à travailler, en tant qu'expert nommé par la Fédération Dentaire Internationale, dans le cadre d'un partenariat global sur la prévention de la carie (FDI/Colgate), sur la conception d'un guide pratique utilisable au fauteuil, afin de réévaluer et redéfinir l'approche de la carie dentaire : que ce soit en matière de classification des atteintes carieuses, d'évaluation du risque carieux individuel, de stratégies de prise en charge des lésions et d'éducation du patient. L'évaluation du risque carieux, les recommandations de maintenance professionnelle, ainsi que les conseils aux patients sont déclinés suivant l'âge du patient, du très jeune enfant au patient âge dépendant.

À CONSERVER

Détachez

le nouveau guide pratique de prévention et de gestion des caries à l'usage du chirurgien-dentiste au fauteuil. Un outil idéal pour faciliter votre prise de décision.



12 à 17 ans

18 à 69 ans

70 ans et plus

Contexte familial (niveau d'éducation des parents, hygiène bucco-dentaire de la fratrie) et pH salivaire acide

- Hygiène bucco-dentaire insuffisante
- Utilisation de fluor en dosage et quantité insuffisantes

Consommation d'alcool et de tabac

Connaissance sur la santé bucco-dentaire et connaissances relatives aux systèmes éducatifs, scolaires (cantines, internats)

- Prédilection génétique
- Piercing dans la bouche
- Consommation de drogues

- Cadre familial et réseau de soutien (aidants)
- Désocialisation: perte des repères en terme d'hygiène

Attitude peu favorable à la santé et comportement alimentaire

- Alimentation cariogène

- Trouble du goût et changement d'habitudes alimentaires (risque de carence alimentaire et augmentation de la consommation de sucres)
- Troubles fonctionnels de la mastication et déglutition
- Recherche d'une alimentation plus proche des envies que des besoins nutritionnels

- Augmentation du degré de dépendance, diminution de la dextérité et/ou handicap

État médical (pathologie chronique) et présence de dents de sagesse non traitées

- Antécédents médicaux (pathologies générales et bucco-dentaires, comorbidités)
- Polymédication

- Qualité des restaurations, prothèses fixées et mobiles

- Prothèse mobile dento ou implanto-portée
- Reconstitution prothétiques complexes dans un contexte d'hygiène bucco-dentaire insuffisante

Patient à haut risque carieux: nettoyage professionnel des dents au moins deux fois par an, traitement des sillons des premières et des molaires permanentes avec application de vernis fluoré à 22,600 ppm de fluor à 3 mois pendant 1 an

- Lésions carieuses non cavitaires: application 4 fois par an de vernis fluoré à 22,600 ppm
- Intégrer les agents reminéralisants, les techniques d'infiltration de résine ou les scellements de sillons thérapeutiques dans l'arsenal thérapeutique
- Pour les lésions nécessitant une restauration: préserver au maximum le tissu dentaire et s'assurer qu'une application topique de fluor est réalisée après la mise en place de la restauration (gel, mousse, vernis)
- Si possible, sceller ou réparer les restaurations défectueuses. Ne les remplacer qu'en cas de nécessité

- Mise en place de protocole en fonction des besoins du patient et de ses capacités
- Nettoyage prophylactique avec élimination des zones de rétention de la plaque
- Utilisation de matériau à base de fluor bio – actif pour les scellements et obturations
- Application de vernis antiseptique sur les surfaces nettoyées en complément ou non d'un vernis à 22,600 ppm de fluor au moins 2 fois par an et jusqu'à 4 fois par an

Nettoyage des dents deux fois par jour pendant 2 minutes (après le petit déjeuner et avant le coucher) avec du dentifrice fluoré : ne pas rincer, cracher

DOSAGE EN FLUOR*:

DOSAGE EN FLUOR*:
Jusqu'à 2,800 ppm de fluor jusqu'à 16 ans, jusqu'à 5,000 ppm (sur prescription professionnelle) de fluor en cas de risque carieux sévère

DOSAGE EN FLUOR*:

- Jusqu'à 5,000 ppm de fluor (sur prescription ou recommandation professionnelle) en cas de risque carieux très élevé
- Chewing gum sans sucre ou substitut salivaire en cas d'hyposalivie ou de bouche sèche

Nettoyage des dents, brosse pour la langue, brosse à dents spécifiques

- Nettoyage des prothèses
- Soins des tissus mous
- Bain de bouche réguliers à la Chlorhexidine ou au fluor

RECOMMANDATIONS POUR LES PATIENTS: 1 fois par an pour tous les patients à risque carieux faible et modéré – 2 fois par an pour les patients à haut risque carieux* (merci de consulter les recommandations nationales pour les patients à haut risque carieux)

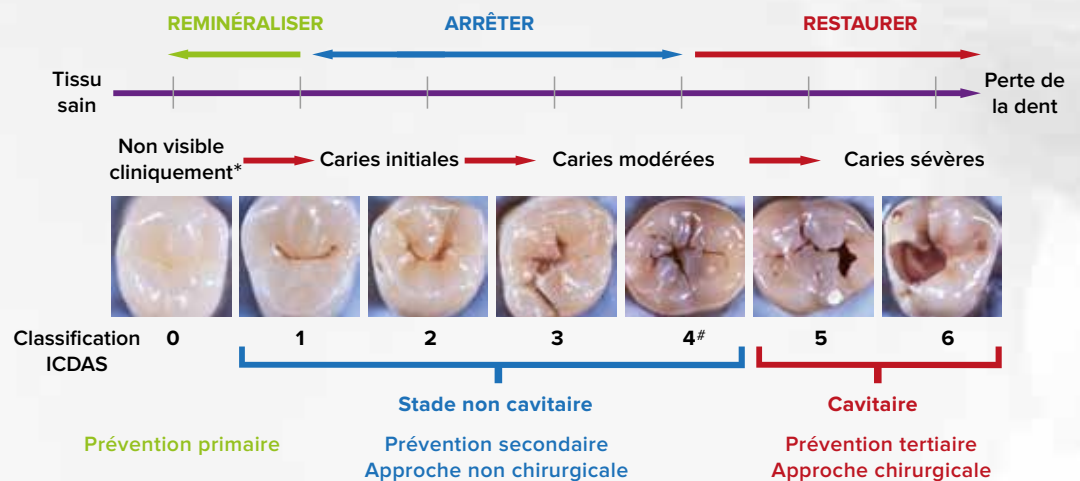
CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ : Consultez les directives nationales sur le fluor. En cas de risque de fluorose, il est recommandé d'utiliser une petite quantité (0,1 mg F) de dentifrice à 1,000 ppm pour les enfants. Les concentrations de fluor mentionnées dans ce guide sont conformes aux recommandations de la FDI.

Guide pratique de prévention et de gestion des caries

L'objectif est de réduire l'impact du développement de la carie en intervenant précocement en faveur de la reminéralisation. La gestion des lésions précoces de la carie vise à arrêter la progression de la maladie et par l'incitation des patients à prendre des mesures préventives.

Comprendre l'activité de la lésion

Le défi essentiel est de différencier une lésion active évolutive marquée par un processus continu de déminéralisation par opposition à une lésion de gravité similaire qui a été stoppée, est devenue inactive, et qui est alors dite arrêtée ou en phase de reminéralisation. La qualité de l'évaluation de l'activité de la lésion va avoir un impact important d'un point de vue clinique et économique.



Termes dentaires ICDAS	Sain	Premiers changements visibles	Changement visible distinctement au niveau de l'émail	Rupture localisée de l'émail	Zone d'ombre au niveau de la dentine	Atteinte cavitaire de l'émail avec dentine visible	Atteinte cavitaire étendue avec dentine visible
Détection ICDAS	0	1	2	3	4#	5	6

* « Caries » signifient lésions carieuses

Une zone d'ombre au niveau de la dentine peut nécessiter une intervention chirurgicale

A retenir

- ✓ Evaluer l'activité de la lésion
- ✓ Convertir les lésions actives en lésions stoppées et sous contrôle
- ✓ Cibler le niveau d'intervention approprié
- ✓ Favoriser les mesures préventives
- ✓ Evaluer le risque carieux
- ✓ Favoriser les mesures préventives

Le tableau d'évaluation du risque carieux permet de prendre en compte l'évolution de la carie.

Caries à l'usage du chirurgien-dentiste au fauteuil

le plus tôt possible afin de limiter la destruction des dents et d'inverser le processus de la carie passe, idéalement, par l'approche la moins invasive possible pour prévenir la maladie et prendre en charge l'amélioration de leur propre **santé bucco-dentaire**.

Evaluer le risque carieux

Evaluer le risque carieux individuel du patient est essentiel pour déterminer le niveau approprié de prise en charge préventive. Le fait que le patient ait déjà été atteint ou non par la maladie carieuse est souvent le meilleur indicateur mais d'autres facteurs doivent aussi être pris en compte pour l'évaluation du risque.

RISQUE ÉLEVÉ	RISQUE MODÉRÉ	RISQUE FAIBLE
3 caries naissantes ou cavitaires primaires ou secondaires, ou plus , pendant les 2 dernières années	1 ou 2 caries naissantes ou cavitaires primaires ou secondaires, pendant les 2 dernières années	Pas de lésion naissante ou cavitaire, primaire ou secondaire pendant les 2 dernières années et aucune modification des facteurs de risque pouvant induire des caries
Mesures de préventions indiquées en complément: • Education du patient (hygiène bucco-dentaire, conseils nutritionnels) • Actes de prévention (fluor, scellements de sillon, stimulation salivaire)		Pas d'indication particulière de mesure de prévention complémentaire

Equilibrer facteurs de **risque** et facteurs **protecteurs**

Facteurs de risque

- ▶ Fréquence de consommation d'aliments sucrés
- ▶ Sous dosage de fluor
- ▶ Déséquilibre homéostatique du biofilm
- ▶ Dysfonction salivaire

Facteurs protecteurs

- ▶ Alimentation non cariogène
- ▶ Utilisation de dentifrice fluoré 2x/j
- ▶ Scellements de sillons préventifs et Thérapeutiques
- ▶ Fonction salivaire normale

Déminéralisation

Pathologie
Progression de la lésion

Risque carieux ▶ **ÉLEVÉ**

Reminéralisation

Sain
Lésion stoppée ou en régression

Risque carieux ▶ **FAIBLE**

Risque carieux ▶ **MODÉRÉ**

tenir

éventives

- ✓ Améliorer les comportements d'hygiène bucco-dentaire des patients

éventives

- ✓ Limiter l'intervention chirurgicale

ux, au verso, est lié à l'âge des patients.
des facteurs de risque tout au long de la vie.

Facteurs de risque universels

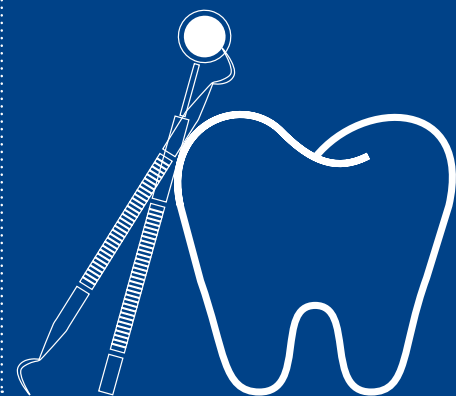
- Lésion active ou expérience d'atteinte carieuse
- Contexte socio-économique
- Consommation fréquente d'aliments sucrés

- Facteur de risque lié à l'état de santé bucco-dentaire
- Flux salivaire faible

1

Evaluation du risque carieux

- Consommation au long cours de médicaments sucrés
- Obésité
- Pathologies ou handicap > déficit de dextérité et de compréhension du geste



- Après éruption des dents permanentes:
- Port d'appareillage orthodontique fixe
 - Anomalies du développement dentaire (hypo minéralisation molaire, incisive, amélogénèse imparfaite...)

- Consommation excessive de sucres
- Faible consommation de produits bucco-dentaires
- Information et éducation insuffisantes
- Alimentation déséquilibrée
- Troubles de la salivation

- Antécédents de caries ou de traumatismes
- Eruption dentaire anormale
- Protège-dents

2

Maintenance professionnelle au fauteuil

- Pour tous les enfants de 3 ans et plus: 1 application de vernis fluoré à 22,600 ppm au moins deux fois par an et jusqu'à 4 fois par an pour les enfants à haut risque carieux



- Réaliser les scellements des puits et fissures lors de l'éruption des premières molaires

- En cas de caries professionnelle par an
- Scellement des deuxième molaires
- Application de tous les produits

3

Education du patient – Maintenance à domicile

- Brossage des dents supervisé par les parents deux fois par jour (après le petit déjeuner et juste avant le coucher) avec le dentifrice fluoré

DOSAGES ET QUANTITÉ DE DENTIFRICE FLUORÉ*:

- 6–12 mois: 1,000 ppm de fluor en quantité égale ou inférieure à un grain de riz avec une compresse ou brosse à dent pour enfants
- 1–3 ans: 1,000 ppm de fluor, en quantité égale ou inférieure à un grain de riz
- 3–6 ans si le risque carieux est faible: 1,000 ppm de fluor, en quantité égale à un petit pois
- 3–6 ans si le risque carieux est élevé: 1,450 ppm de fluor, en quantité égale ou inférieure à un petit pois

TAILLE D'UN
GRAIN DE RIZ

TAILLE D'UN
PETIT POIS

- Brossage des dents alternativement supervisé ou autonome par les parents, deux fois par jour (après le petit déjeuner et juste avant le coucher) avec du dentifrice fluoré

DOSAGES ET QUANTITÉ DE DENTIFRICE FLUORÉ*:

- Risque carieux faible: 1,000-1,500 ppm
- Risque carieux élevé: 1,500 ppm de fluor de 6-10 ans et 2,500 ppm de fluor entre 10 et 12 ans

- Bain de bouche fluoré, fil dentaire et brossettes inter dentaires

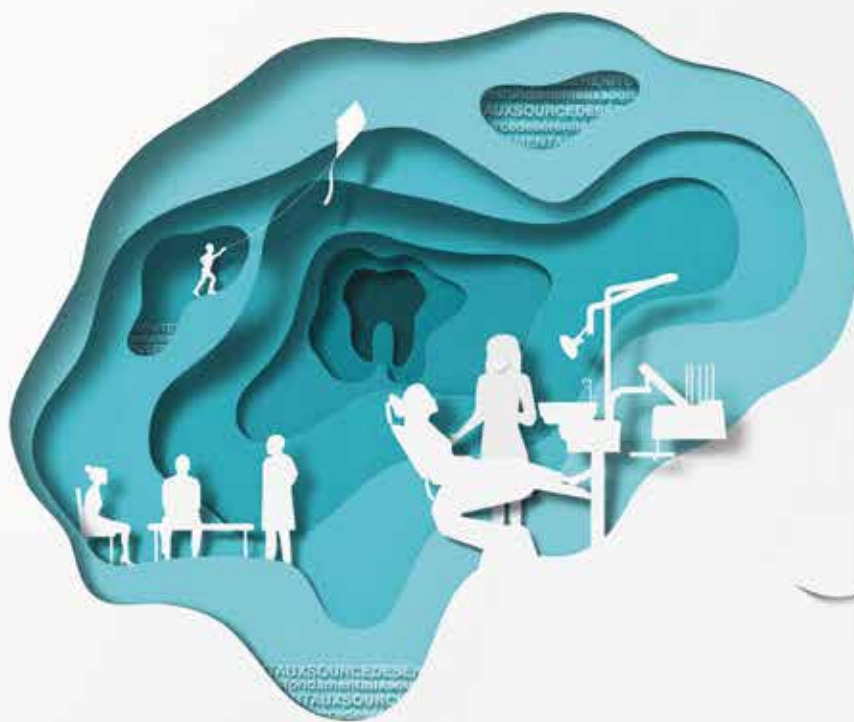
- Brossage des dents
- DOSAGE ET QUANTITÉ DE DENTIFRICE FLUORÉ*:
- 1,500 ppm

- DOSAGE ET QUANTITÉ DE DENTIFRICE FLUORÉ*:
- Maximum de 1,500 ppm de fluor de 6-10 ans et jusqu'à 2,500 ppm de fluor de 10-12 ans

! Fréquence de la visite chez le dentiste

2 fois par an pour les enfants (pour les enfants à haut risque, consulter les recommandations de l'Académie Européenne de Dentisterie Pédiatrique et celles en vigueur dans votre pays*)

TOUS LES ENFANTS à haut risque carieux



ENTRE INFORMATION ET FORMATION,

deux lettres qui font
toute la différence.

L'information à laquelle vous avez accès à l'Exposition est capitale pour l'exercice de votre métier, mais ne peut remplacer les formations proposées au Congrès. Et si cette année vous optiez pour les deux ?

CONGRÈS
ADF
2017

AU PALAIS
DES CONGRÈS
DE PARIS

L'objectif est aujourd'hui d'intervenir le plus précocement possible, en prévenant l'évolution carieuse et la destruction tissulaire associée, et en inversant le processus carieux en faveur de la reminéralisation.

De nombreuses publications internationales sous l'égide de la Fédération Dentaire Internationale ont été réalisées, notamment sur le système de classification des caries de l'ICDAS avec des modèles de prévention et d'évaluation des risques, donnant ainsi un système complet pour décrire et documenter l'expérience carieuse totale au niveau de la population et de l'individu.

C'est un véritable « management de la carie », qui est ainsi proposé avec une prise en charge globale de la maladie carieuse basée sur :

- la prévention de l'apparition de nouvelles lésions carieuses;
- la prévention de la progression des lésions carieuses existantes;
- le respect de l'intégrité tissulaire grâce à des traitements non invasifs dans le cas de lésions carieuses non cavitaires et des traitements restaurateurs ultraconservateurs dans celui des lésions cavitaires (parfois parapulpaires);
- la gestion des facteurs de risque;
- le rappel périodique des patients pour le suivi et les réévaluations.

La figure 1 illustre les interactions entre ces quatre éléments correspondant eux-mêmes aux quatre phases de la prise en charge globale. Elle illustre aussi l'aspect cyclique de la prise en charge des patients, le cycle redémarrant après chaque intervalle de rappel basé sur le risque carieux.

On voit parfaitement que l'approche est faite à deux niveaux.

- À l'échelle du patient : la gestion de la susceptibilité individuelle au développement de nouvelles lésions ou à la progression des lésions existantes.
- À l'échelle de la lésion : la gestion individuelle de chaque lésion carieuse active par des traitements adaptés en fonction de leur sévérité.

Le guide pratique qui vous est proposé est un outil de référence facile à utiliser au fauteuil. Il a été réalisé pour faciliter votre prise de décision sur les options de traitement en fonction des situations cliniques décrites.

EN SAVOIR PLUS



De nombreuses ressources sur ce sujet sont également disponibles sur le site internet suivant : www.icdas.org. N'hésitez pas à y aller. Certains documents sont disponibles en français.



Figure 1 : 4 éléments constitutifs à l'ICCMS

ICCMS™
Evaluation globale &
Plan de traitement personnalisé
en carologie



LA BROSSETTE, LE COMPLÉMENT INDISPENSABLE DE L'HYGIÈNE BUCCO-DENTAIRE



Le brossage des dents avec la brosse à dents n'est pas suffisant pour que la cavité buccale soit totalement nettoyée. Elle permet de nettoyer les faces vestibulaires, linguales et masticatoires de la dent mais les faces proximales restent inaccessibles.

Les brossettes interdentaires en revanche éliminent la plaque dentaire avec efficacité et surtout avec simplicité. Elles permettent par le frottement mécanique sur les surfaces dentaires la déstructuration de la plaque, qui constitue le débridement préalable à tout autre traitement.

VOTRE CONSEIL EST PRIMORDIAL pour sensibiliser vos patients et justifier l'utilité des soins interdentaires.

Vous les recommanderez en particulier aux porteurs de bridges, de couronnes, d'implants, d'appareils orthodontiques et pour les patients ayant des espaces interdentaires augmentés.

Les brossettes sont également utilisées pour nettoyer les espaces interdentaires chez les sujets ayant des problèmes de gencives. Elle devient indispensable dès lors qu'une perte de papille débute.

3 GESTES SIMPLES A CONSEILLER A VOS PATIENTS :

1 BROSSAGE DES DENTS : 2 fois par jour pendant 2 minutes. Effectuer des mouvements verticaux à cheval sur la gencive marginale et le côté de la dent, en commençant avec la brosse à dents inclinée à 45° de façon à bien éliminer la plaque.

2 FIL DENTAIRE : Constitue la recommandation pour le plus grand nombre, relayé par la brossette dès que les espaces sont augmentés.

3 BROSSETTES INTERDENTAIRES : Introduire délicatement et perpendiculairement la brossette interdentaires dans les dents et selon des mouvements de va et vient. Rincer entre chaque passage et changer la brossette sous un mois ou dès usure.

Efiseptyl accompagne les dentistes et leurs patients avec sa gamme de 3 brossettes

La taille de la brossette doit être adaptée à la taille de l'espace : il peut y avoir besoin de plusieurs types de brossette pour une même bouche. Chaque couleur correspond à une taille : **0,6mm / 0,7mm / 0,9mm / 1,3mm.**



040343 - cylindrique - 0.6mm
Spécial gencives sensibles



040322 - cylindrique - 0.7mm



040324 - conique - 0.9mm



040340 - conique - 1.3mm

+ Protection antibactérienne des brins (silver zeolite) pour les brossettes 0,7mm / 0,9mm / 1,3mm.

+ Pour faciliter l'accès à toutes les dents notamment les molaires, possibilité d'incliner la tête de la brossette à 90° jusqu'à la partie plastifiée du torse.



+ Son capuchon garantit une hygiène parfaite et un confort d'utilisation :

- Perforé, il permet l'aération de la brossette et donc le séchage des poils,
- Facilite son transport en toute sécurité,
- Permet une extension de la brossette.



EFISEPTYL Oral Care
partenaire de l'UFSBD



L'UFSBD recommande les brossettes interdentaires car elles participent efficacement à l'élimination de la plaque dentaire.

Efiseptyl Oral Care est la marque n°1 de l'hygiène interdentaire en grande et moyenne distribution.

efiseptyl
ORAL CARE

FAITES EN PLUS
POUR VOS DENTS

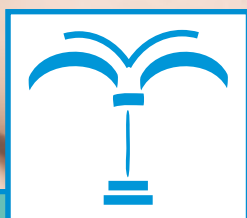


LBD - BP 67092 Villepinte - 95973 ROISSY CDG Cedex - France

www.efiseptyl.com

SOINS BUCCO-DENTAIRES

à l'Eau thermale



BUCCO THERM®

Une Eau thermale, source de bienfaits
pour votre sourire

SPECIAL ADF
RETROUVEZ-NOUS SUR
LE STAND 4L04



www.pierrefabre-oralcare.com



Cure thermale agréée depuis 1983
pour les soins bucco-dentaires
Castéra-Verduzan - Gers

Fabriqué par
LABORATOIRE ODOST

Distribué par

Pierre Fabre
ORAL CARE

Formation

En pratique

Formation

Santé Publique



FORMATIONS 2018

Posez-vous les bonnes questions!

Cette année, l'UFSBD a assuré plus de 200 sessions de formation permettant ainsi à plus de 2 500 équipes dentaires (chirurgiens-dentistes et assistant(e)s dentaires) d'optimiser leurs pratiques. Ces sessions, cumulant acquisition de connaissances, interactivité et échanges avec les formateurs, ont toutes été conçues avec un objectif « pratique » qui favorise une mise en application immédiate dès le retour au cabinet.

Afin de vous aider à choisir vos formations en 2018, posez-vous les bonnes questions au fil de ces pages!



En 2017,



2500

équipes dentaires ont participé à une formation avec l'UFSBD



233

journées de formation à destination des équipes dentaires ont été assurées par l'UFSBD



16

thématiques de formation ont été proposées

LES SITUATIONS DIFFICILES

Formation à l'hypnose médicale à visée analgésique et anxiolytique

Les bénéfices obtenus par le recours à l'hypnose sont multiples, tant dans la gestion du stress et de la douleur, que dans la dynamique relationnelle professionnelle de confiance entre le praticien et ses patients. Nous vous proposons une formation de sensibilisation qui donnera à chacun les clés essentielles pour aboutir à des résultats concrets et rapides. Un deuxième niveau pour approfondir vos connaissances vous sera ensuite proposé.

Les questions que vous vous posez...

1. Comment puis-je soulager l'anxiété et la douleur d'un patient en choisissant bien mes mots et mes attitudes ?
2. Comment puis-je utiliser l'hypnose pour soigner mes patients avec plus de sérénité et de confort ?
3. Est-il possible de transformer une transe négative en une transe positive antalgique et anxiolytique ?
4. Comment potentialiser l'effet de l'hypnose par l'utilisation de métaphores et d'analogies ajustées ?

... les réponses que nous vous apportons

- Apporter des outils pratiques et connexes dans le traitement et la prise en charge des douleurs d'origine organique, psychologique, qu'elles soient aiguës ou chroniques, ainsi que dans les situations de stress
- Favoriser la prise en charge du stress et des pathologies psychosomatiques
- Améliorer la gestion des relations thérapeute-patient en optimisant la relation du patient à la situation, à son environnement, et à ses capacités de récupération

Les + de cette formation

- Apports théoriques et pratiques en pédagogie active par formateurs spécialisés
- Analyse de cas concrets
- Nombreux exercices pratiques
- Retours d'expérience et discussions



Savoir prendre en charge les patients à risques médicaux avec les dernières recommandations

À travers une méthode simple d'évaluation du risque basée sur les dernières recommandations, il est possible d'assurer une prise en charge sécurisée de la plupart des patients en cabinet de ville, et de savoir, pour les cas les plus sévères, quand les adresser en milieu hospitalier. La connaissance précise du terrain du patient à travers un questionnaire médical bien orienté, aide à détecter les cinq grands risques (infectieux, hémorragique, allergique, médicamenteux et vital) pouvant compliquer vos soins. Une journée placée sous le signe de l'interactivité, à travers des cas cliniques et des réponses à vos problèmes quotidiens face à ces patients.

Les questions que vous vous posez...

1. Comment mener correctement et efficacement un bilan des foyers infectieux bucco-dentaires avant une opération ?
2. Quelles sont les recommandations de prise en charge des patients sous nouveaux anticoagulants de type Dabigatran ?
3. Quelles sont les contre-indications générales à l'implantologie ?

... les réponses que nous vous apportons

- Un questionnaire médical bref et efficace pour détecter les risques
- Des éléments de compréhension pour l'origine de chaque risque
- Une méthode d'évaluation du risque individuel et de la conduite à tenir pour chaque cas sous forme de tableau

Les + de cette formation

- Une réponse à toutes les combinaisons de risques possibles
- L'intégration des dernières recommandations et des évaluations avec méthode ludique : « La machine à risques »
- Remise d'un questionnaire médical prêt à l'emploi



Les urgences médicales au cabinet dentaire (AFGSU 2)

En moyenne, un chirurgien-dentiste doit faire face dans son cabinet à deux ou trois urgences médicales par an. Cette formation a pour but de vous aider à gérer une situation d'urgence médicale, votre rôle n'étant pas d'établir un diagnostic précis mais de savoir détecter les signes d'alerte et de dispenser les premiers soins dans l'attente d'une équipe médicale d'urgence. Pour cela, vous devez être capable d'identifier, d'évaluer et de décrire une telle situation pour réaliser les gestes utiles.

Les questions que vous vous posez...

1. Mon patient fait un malaise : je fais quoi concrètement ?
2. Comment faire la différence entre un moment d'inconscience et un arrêt cardio-respiratoire ?
3. Comment reconnaître une situation d'urgence et réaliser un bilan adapté ?
4. Que faut-il avoir dans une trousse d'urgence ?

... les réponses que nous vous apportons

- Permettre au praticien et à son équipe d'acquérir en binôme les connaissances pour reconnaître une situation d'urgence
- Alerter précocement les services de secours et intervenir en sécurité au cabinet
- Apprendre à gérer son stress face à l'urgence

Les + de cette formation

- Multiples ateliers pratiques sur mannequins
- Analyse de cas concrets
- Apports théoriques en pédagogie active par un formateur spécialisé et expérimenté
- Remise d'une attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2



Formation validante à l'utilisation du MEOPA au cabinet dentaire

Cette formation demandée par l'ANSM comprend l'ensemble des connaissances nécessaires sur le MEOPA, de sa pharmacologie à sa manipulation et sa pharmacovigilance. Mais également, les éléments indispensables à la prise en charge comportementale des patients phobiques des soins dentaires. Enfin, cette formation permettra également une manipulation du matériel, l'utilisation d'une fiche de suivi et une expérience pratique de l'administration du MEOPA.

Les questions que vous vous posez...

1. Comment et dans quelles indications proposer au patient une sédation par voie inhalée ?
2. Dans quelles situations est-il totalement contre-indiqué d'utiliser du MEOPA ?
3. L'utilisation du MEOPA est-elle dangereuse ?
4. Puis-je me former seul ou est-il obligatoire d'être assisté ?

... les réponses que nous vous apportons

- Développer les connaissances théoriques et pratiques pour administrer du MEOPA
- Savoir évaluer la douleur et l'anxiété
- Savoir utiliser les gaz médicaux

Les + de cette formation

- Ateliers pratiques de manipulation et d'administration du MEOPA avec présentation des bouteilles
- Expérience pratique pour chaque participant d'une administration de MEOPA
- Formation reconnue et validée par le Conseil de l'Ordre National
- Conseil sur le matériel nécessaire



Précancérose et cancers buccaux : savoir reconnaître les lésions buccales suspectes

Cette formation est destinée à redonner au chirurgien-dentiste les bases pour bien dépister, diagnostiquer, et orienter en cas de lésion buccale cancéreuse. Après un passage en revue photographique des différentes lésions et de leurs caractéristiques, chaque participant aura un éventail actualisé des techniques de diagnostic, de traitement et de coopération entre les équipes médicales et dentaires afin d'apporter la réponse la plus adaptée face à cette maladie.

Les questions que vous vous posez...

1. Comment différencier les lésions malignes des lésions bénignes ?
2. Comment examiner et orienter le diagnostic sur une lésion buccale ?
3. Quand rassurer le patient ou au contraire l'orienter en cancérologie ?
4. Comment faire les prélèvements à visée diagnostique en dermatologie buccale ?

... les réponses que nous vous apportons

- Le diagnostic : examen clinique simplifié, méthode de prélèvement
- La thérapeutique : préparation à la chirurgie carcinologique, extraction en terrain irradié, gestion des mucites radio et chimio-induites
- Le pronostic

Les + de cette formation

- Des techniques de prise en charge utilisables au quotidien
- Les dernières avancées en termes de recherche sur le cancer buccal
- Une réflexion sur des cas cliniques présentés en photos



PHARMACOLOGIE

Les douleurs oro-faciales : du fondamental à la pratique

Le chirurgien-dentiste est un algologue qui s'ignore. La plupart de ses consultations, comme de ses traitements, présentent d'abord une visée antalgique. C'est pourquoi cette formation se propose de fournir à tous les praticiens, quelle que soit leur pratique (médecine bucco-dentaire, chirurgie orale ou ODF), les clés essentielles pour comprendre le symptôme ou le syndrome douloureux et aborder leur prévention et leur traitement de la manière la plus complète possible. Parce que la douleur est un mélange complexe de sensations et d'émotions désagréables, il sera abordé tous les aspects physiques comme psychologiques des différents processus douloureux. Cette formation se veut avant tout pragmatique. Il sera ainsi proposé une après-midi entière autour de cas cliniques concrets. Cela permettra de revisiter tour à tour les symptômes douloureux fréquents ou plus rares et complexes (odontalgie atypique, stomatodynie, névralgie) mais aussi de discuter de la prescription des médicaments antalgiques de la douleur aiguë comme de la douleur chronique et, enfin, de s'initier à des méthodes alternatives comme l'hypnose conversationnelle.

Les questions que vous vous posez...

1. Quels sont les principaux diagnostics différentiels des douleurs de la bouche ?
2. Quels sont les protocoles efficaces d'antalgie médicamenteuse en médecine bucco-dentaire ?

... les réponses que nous vous apportons

- La connaissance des mécanismes physiopathologiques de la douleur
- La différence entre l'aigu et le chronique : diagnostics différentiels simples et complexes
- La prise en charge holistique quand la peur fait mal et vice et versa
- Le b.a.-ba des médicaments de la douleur

Les + de cette formation

- Détailler les diagnostics différentiels des douleurs de la bouche et de la face
- Aborder les traitements non pharmacologiques et pharmacologiques
- La place de l'hypnose dans la prise en charge des douleurs
- Le diagnostic et l'étude des pathologies douloureuses et rares de la bouche
- Différencier les douleurs communes des douleurs idiopathiques rares



Les prescriptions médicamenteuses en médecine bucco-dentaire : comment prescrire au mieux ?

L'objectif principal de cette journée de formation est d'envisager l'ensemble des classes médicamenteuses d'intérêt en odontologie (antalgiques, antibiotiques, anti-inflammatoires, anxiolytiques) et de considérer pour chacune d'elle sa pharmacologie (effets indésirables, interactions médicamenteuses, contre-indications) ainsi que l'ensemble des recommandations les concernant.

Les questions que vous vous posez...

1. Quelles sont les conséquences cliniques du retrait de certains antalgiques d'intérêt en odontologie ?
2. Pourquoi les recommandations sur les antibiotiques en médecine bucco-dentaire modifient-elles les pratiques ?
3. Quels sont aujourd'hui les médicaments les plus efficaces pour prévenir la douleur postopératoire ?
4. Comment et pourquoi prescrire des anti-inflammatoires ?

... les réponses que nous vous apportons

- Une vue d'ensemble de la pharmacologie des différents médicaments de l'odontologiste
- La maîtrise des dernières recommandations sur l'utilisation des antibiotiques
- La maîtrise de l'utilisation des médicaments de l'inflammation
- L'adaptation de ces prescriptions médicamenteuses en fonction des terrains (femme enceinte, enfant, personne âgée)
- L'identification et l'évaluation du risque médicamenteux chez le patient malade
- La connaissance des enjeux économiques et politiques du médicament

Les + de cette formation

- Formation qui intègre les données acquises les plus récentes de la science
- Sera détaillée la spécificité de la prescription en fonction de l'âge et des différentes situations pathologiques (insuffisance rénale, insuffisance hépatique...)
- Possibilité d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP) : les praticiens pourront discuter du bien-fondé de leurs ordonnances en apportant une ordonnance type





PRENEZ VOTRE FUTUR EN MAIN, SOYEZ PRÉSENT

400 exposants du monde entier,
4 niveaux d'exposition, les dernières
nouveau-tés de l'industrie buccodentaire...
L'Exposition est le rendez-vous
de l'année pour tous les praticiens.
Ouverture le mercredi 29 novembre à 9 h

CONGRÈS
ADF
2017

AU PALAIS
DES CONGRÈS
DE PARIS

ADF
ASSOCIATION DENTAIRE FRANÇAISE

AGIR ENSEMBLE

Comi
dent

ADFCONGRES.COM
FACEBOOK.COM/ADFASSO
@ADFASSO #ADF2017

Exposition
internationale
29 nov. - 2 déc.

PRÉVENTION/PROPHYLAXIE

Initiation à l'Éducation Thérapeutique du Patient : une approche innovante pour enrichir votre communication professionnelle et mieux répondre aux attentes de vos patients (et de leurs proches)

Nous vous proposons un cycle de deux jours autour d'une initiation à l'Éducation Thérapeutique du Patient pour vous permettre une meilleure prise en charge de vos patients, notamment atteints de maladies chroniques nécessitant un accompagnement spécifique (troubles du comportement alimentaire, polyopathologiques, diabétiques, antécédents de maladie cardio-vasculaire, polyhandicapé, Alzheimer...) ou encore auprès de publics spécifiques nécessitant une prise en charge personnalisée avec un suivi à moyen et long termes (polycarieux, douloureux chroniques, patients parodontaux,...).

Les questions que vous vous posez...

1. Comment accompagner ma patiente diabétique dont l'enfant est en surpoids ?
2. Comment impliquer mon patient dans son traitement et le suivi de ses soins ?
3. J'aimerais m'appuyer sur mon assistante pour participer activement au renforcement de la motivation de mon patient.

... les réponses que nous vous apportons

- Sensibiliser les équipes en médecine bucco-dentaire à la mise en œuvre de l'ETP lors de la prise en charge de leurs patients
- Comprendre l'intérêt de la démarche éducative en médecine bucco-dentaire
- Comprendre comment mettre en place une action éducative personnalisée et intégrée au soin du patient au fauteuil
- Développer sa posture éducative : écouter et mieux comprendre son patient

Les + de cette formation

- Devenir un acteur de la chaîne globale de la prise en charge des patients touchés par une maladie chronique et déjà intégrés dans des programmes d'ETP
- Pouvoir échanger avec vos pairs sur les problématiques de motivation de vos patients et amorcer la réflexion autour de solutions concrètes pour renforcer leur engagement en tant qu'acteurs de leur santé
- Renforcer la notion d'équipe de santé auprès des patients et de leurs proches
- Découvrir et pratiquer avec des outils concrets et adaptés à l'éducation des patients



Formation clinique au traitement du syndrome d'apnées obstructives du sommeil (SAOS) et du ronflement par orthèse d'avancée mandibulaire (OAM)

Le syndrome d'apnées obstructives du sommeil affecte entre 5 et 15% de la population adulte, selon l'âge. La recherche clinique montre désormais le lien étroit entre le SAOS et d'autres pathologies chroniques graves telles que l'hypertension, les maladies cardiaques, le diabète et l'obésité. Son traitement repose principalement sur la VPPC qui, bien que très efficace, est très mal supportée par les patients (15% de refus, 35% d'abandon). Depuis quelques années, la HAS préconise le traitement par orthèse. Depuis fin octobre 2016, sur prescriptions médicales, les honoraires du chirurgien-dentiste sont pris en charge par la Sécurité sociale dans le cadre de la réalisation d'une orthèse d'avancée mandibulaire sous réserve que le praticien ait suivi une formation spécifique en plus de sa formation initiale. Cette journée de formation clinique vous permettra de comprendre et traiter en première ligne le SAOS.

Les questions que vous vous posez...

1. J'ai posé une orthèse et les résultats sur le sommeil sont excellents (disparition du ronflement et de la somnolence) mais le patient ne la porte plus car il a mal : est-ce une douleur musculaire ou articulaire ? Comment régler l'orthèse pour reprendre le traitement ?
2. Comment savoir si mon patient est apnéique ?
3. Comment faire la différence entre un ronflement « normal » et « pathologique » ?

... les réponses que nous vous apportons

- Pouvoir prendre en charge les patients, les dépister et les traiter
- Donner des outils facilement utilisables (échelle d'évaluation, courrier...)
- Apprendre à lire un examen du sommeil

Les + de cette formation

- Formation extrêmement pratique qui apporte une vraie compétence clinique
- Bases occlusodontiques très souvent méconnues (articulations, muscles...)
- Répondre à l'obligation de formation



L'occlusion fonctionnelle, de l'examen clinique au diagnostic et au traitement

Dans leur pratique quotidienne, tous les chirurgiens-dentistes opèrent des actes d'occlusodontie, en examinant, en analysant et en traitant, le cas échéant, l'occlusion de leurs patients. Devant la forte hétérogénéité des procédures associées à ces actes au sein des cabinets dentaires, et parfois une carence dans la maîtrise des concepts liés à l'occlusion, nous vous proposons une formation concrète articulée autour d'une méthodologie innovante qui se décompose en deux journées et en deux niveaux d'apprentissage. La première journée – séminaire 1^{er} degré – inclut un volet théorique portant sur la maîtrise des différents concepts occlusaux et les positions occlusales de référence, ainsi que sur la méthodologie « QuDoQu ». Des ateliers pratiques, en solo et en binôme, sur la prise de l'arc facial, notamment, complètent cette première partie. Sur le même modèle d'alternance entre théorie et pratique, le 2nd degré se concentre sur les pathologies articulaires et les différents types d'orthèse – relaxation, décompression, repositionnement, etc.

Les questions que vous vous posez...

1. Pourquoi la couronne de l'incisive latérale supérieure de mon patient se descelle-t-elle ?
2. Mon patient a une dysfonction musculoarticulaire et une orthèse est envisagée : doit-on la réaliser au maxillaire ou à la mandibule ? Laquelle réaliser (orthèse de relaxation, de décompression, de repositionnement, de stabilisation, sectorisée, de port nocturne ou diurne, intermittent ou permanent ?
3. Pourquoi mes composites cervicaux ne tiennent-ils pas ?
4. Comment éviter les fractures coronaires à répétition ?
5. Pourquoi ma prothèse adjointe partielle blesse-t-elle mon patient sans cesse ?

... les réponses que nous vous apportons

- Poser un diagnostic chez un patient douloureux
- Choisir l'orthèse à utiliser en fonction de la pathologie
- Bien savoir identifier les différentes pathologies, trouver leur cause et réaliser le traitement adapté
- Dans quelles situations l'articulateur est-il utile ?

Les + de cette formation

- Formation essentiellement clinique applicable au cabinet directement
- Formation qui se décline à tous les niveaux de compétence et de qualification
- Méthodologie « QuDoQu » pragmatique et efficace pour résoudre vos problématiques au quotidien



La prophylaxie dentaire individualisée en omnipratique

Le risque carieux et/ou parodontale varie d'une personne à l'autre et dépend de circonstances personnelles. Il peut aussi augmenter ou diminuer au cours de la vie d'une même personne. Parce que le chirurgien-dentiste n'est pas juste un « mécanicien » de la bouche qui « répare », une démarche de prophylaxie dentaire individualisée s'impose pour qu'il puisse proposer à son patient une éducation à la santé et des actes de prévention pour maintenir son capital dentaire de par son écoute et sa motivation. En tenant compte de ses habitudes de vie, le praticien adaptera pour chaque patient un diagnostic et un traitement ciblés pour une meilleure acceptation. Cette formation a pour objectif de mettre en place ou d'améliorer, seul ou en équipe, une démarche prophylactique adaptée à chacun de vos patients et vous aider à choisir, parmi toutes les techniques actuellement proposées, la plus adaptée au profil de votre patient, à l'aide d'outils et méthodes applicables facilement au cabinet.

Les questions que vous vous posez...

1. Comment faire accepter à mon patient son traitement non pris en charge ?
2. Comment personnaliser mon programme de prophylaxie à chaque profil de patients ?
3. Quelle organisation mettre en place pour une démarche prophylactique optimisée ?

... les réponses que nous vous apportons

- Pourquoi la prophylaxie ?
- Prévention et maintenance carieuse
- Prévention et maintenance parodontale
- Prévention et maintenance érosive et non carieuse

Les + de cette formation

- Apprendre à coter un acte NPC
- Démarche simple avec des outils pas trop onéreux et valorisables au cabinet
- Intégrer une démarche éducative auprès de ses patients (sensibilisation à l'ETP)



FORMATIONS 2017 dernières places : réservez-vite, le nombre de places est limité

TOUTES LES FORMATIONS 2018
sur www.ufsbd.fr



Organisme référencé dans le DATADOCS

FORMATIONS

Savoir prendre en charge les patients à risques médicaux avec les nouvelles recommandations (référence DPC 13001700012)



☐ Tarif praticien adhérent UFSBD 354 € ☐ non adhérent 392 €

☐ Caen le 16 novembre 2017 session 4

☐ Toulouse le 7 décembre 2017 session 5

Revalidation obligatoire à la radioprotection des patients

☐ Tarif praticien adhérent UFSBD 354 € ☐ non adhérent 392 € ☐ Tarif assistant(e) adhérent UFSBD 290 € ☐ non adhérent 320 €

☐ Nice le 7 décembre 2017

☐ Paris le 23 novembre 2017

☐ Strasbourg le 14 décembre 2017

Formation clinique au traitement du Syndrome d'Apnées Obstructives du Sommeil (SAOS) et du ronflement par Orthèse d'Avancée Mandibulaire (OAM)

Avec ateliers

☐ Tarif praticien adhérent UFSBD 390 € ☐ non adhérent 420 €

☐ Toulouse le 24 novembre 2017

Initiation à l'Education Thérapeutique du Patient (ETP) en médecine bucco-dentaire (référence DPC 13001700011)

Avec ateliers

☐ Tarif praticien adhérent UFSBD 840 € ☐ non adhérent 880 € ☐ Tarif assistant(e) adhérent UFSBD 640 € ☐ non adhérent 660 €

☐ Nantes les 14 et 15 décembre 2017 (session 4)

Et si on parlait de la santé du chirurgien-dentiste et son équipe ? (NIVEAU 2)

Avec ateliers

☐ Tarif praticien adhérent UFSBD 360 € ☐ non adhérent 400 € ☐ Tarif assistant(e) adhérent UFSBD 290 € ☐ non adhérent 320 €

☐ Paris le 23 novembre 2017

Optimiser la gestion des risques infectieux par le travail en tub et cassettes

ED

☐ Tarif praticien adhérent UFSBD 354 € ☐ non adhérent 392 € ☐ Tarif assistant(e) adhérent UFSBD 290 € ☐ non adhérent 320 €

☐ Brest le 7 décembre 2017

Redécouvrez la stérilisation autrement !

(référence DPC 13001700017)

☐ Tarif praticien adhérent UFSBD 300 € ☐ non adhérent 336 €

☐ Formation 100% en ligne disponible dès à présent



ED Equipe dentaire

Nom et prénom du praticien :

Nom et prénom de l'assistant(e) dentaire (uniquement si elle/il participe à la formation) :

Adresse du cabinet :

Code Postal : Ville :

Tél : Email :

☐ Je suis chirurgien-dentiste et je souhaite apporter mon soutien à l'UFSBD de mon département : je joins un chèque de 50 € (facultatif)

☐ J'ai coché la(les) formation(s) qui m'intéressent

PRATICIEN ☐ Je joins un chèque* d'un montant de € accompagné de ce bulletin d'inscription (*caution ou règlement selon conditions ANDPC)

☐ Je me suis inscrit(e) sur www.mondpc.fr (formation éligible DPC) ou j'ai fait une demande de prise en charge FIF PL ((non éligible DPC ou crédit insuffisant)

ASSISTANT(E) DENTAIRE ☐ Je joins un chèque d'un montant de € accompagné de ce bulletin d'inscription

☐ J'ai fait une demande de prise en charge sur www.actalians.fr (à réaliser pour obtenir la prise en charge de la formation)

En remplissant ce bulletin d'inscription je m'engage à participer à la formation dans sa totalité. Les lieux, horaires et conventions me seront communiqués environ 15 jours avant la journée de formation. Pour toute annulation à moins de 3 semaines de la formation, aucun remboursement ne pourra être demandé et l'UFSBD se réserve le droit de vous facturer l'intégralité de la prestation et/ou d'encaisser votre chèque de caution. Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant, l'UFSBD se réserve le droit d'ajourner la prestation au plus tard 15 jours avant la date prévue et ne versera aucune indemnité. **Formation elearning** : pour valider votre DPC, il est impératif de suivre l'intégralité de ce cursus sur toute sa durée. La formation est financée et indemnisée par l'ANDPC à la condition expresse de votre participation à la totalité de la formation et sous réserve de votre crédit suffisant (Selon les conditions ANDPC). Dès réception de ce bulletin d'inscription accompagné de votre chèque, aucune annulation ne sera possible. Vous recevrez alors un mail avec des identifiants pour accéder à la plateforme.

Bulletin d'inscription à retourner complété et accompagné de votre règlement à UFSBD FORMATION 7 rue Mariotte 75017 Paris

Une question ? N'hésitez pas à nous contacter au 01 44 90 93 91/94 ou à formation@ufsbd.fr

Et si on parlait de la santé du chirurgien-dentiste et de son équipe ?

Pour le chirurgien-dentiste, le système musculosquelettique est déjà fortement impacté par la position de travail et les gestes répétitifs liés à son métier. Le stress va donc encore amplifier ces phénomènes. Spécialement adapté pour vous à partir de la méthode de SomaYog, ce programme doit vous permettre d'autotraiter les microtraumatismes répétés liés à votre pratique dentaire, de relâcher les tensions de la journée, de gérer votre niveau de stress et de retrouver un sommeil de meilleure qualité. L'objectif est de vous enseigner une « routine » simple et rapide qui, appliquée quotidiennement, vous aidera à chasser les tensions accumulées dans la journée.

Les questions que vous vous posez...

1. Être dentiste et avoir mal au dos, est-ce une fatalité ?
2. Quelle position adopter au fauteuil face à mon patient ?
3. Faut-il investir dans une selle pour une meilleure ergonomie ?

... les réponses que nous vous apportons

- Apprentissage de gestes préventifs simples et notions d'automassage
- Intégration d'une routine d'entretien facilement abordable pour tous
- Enseignement de techniques respiratoires et initiation à la relaxation

Les + de cette formation

- Formation complète qui aborde les notions de respiration, d'étirement et de relâchement musculaire, d'automassage et de relaxation
- Formation dispensée par un chirurgien-dentiste en exercice et conçue spécifiquement autour des problèmes liés à la pratique dentaire



RÉGLEMENTAIRE

Revalidation obligatoire de la radioprotection des patients

Depuis 2004, les chirurgiens-dentistes sont soumis à une obligation de formation dont les programmes étaient définis dans l'arrêté du 18 mai 2014. Cette formation doit être revalidée tous les dix ans. Le programme de cette journée de revalidation respecte toutes les directives du décret du 18 mai 2004, est actualisée par les recommandations sur la justification des clichés du guide de l'ASN 2006 et intègre bien les propositions de modification de l'ASN et ses six objectifs de formation.

Les questions que vous vous posez...

1. En implantologie, entre scanner et cone-beam, que dois-je choisir dans l'intérêt de mon patient ?
2. Comment dois-je justifier mes actes ?
3. Comment optimiser les clichés de mes appareils ?
4. Quels sont réellement les effets des rayons X sur le corps humain ?

... les réponses que nous vous apportons

- Les principes fondamentaux de la radioprotection des patients
- Les obligations à respecter pour l'utilisation des rayons X
- Savoir présenter et expliquer la radioprotection aux patients
- Optimiser la qualité de tous ses clichés en fonction des situations

Les + de cette formation

- Formation conforme aux directives de l'arrêté du 18 mai 2004 et mise à jour avec les nouveaux objectifs de l'ASN
- Formation dispensée par un chirurgien-dentiste en exercice et conçue spécifiquement autour des problèmes liés à la pratique de l'art dentaire
- Formation validante



Redécouvrez la stérilisation autrement !

La chaîne de stérilisation est toujours au centre de l'actualité du cabinet dentaire. Bien qu'incontournable, la stérilisation demeure néanmoins enseignée à la marge en formation continue. À la sortie de la faculté, un étudiant connaîtra les microorganismes susceptibles de contaminer ses futurs patients mais n'aura pas acquis les moyens et les bons réflexes pour s'en prémunir.

Pourtant, il est impératif de garantir la sécurité des soins grâce à des instruments. La chaîne de stérilisation fait partie d'un tout, et de nombreux facteurs influencent son efficacité. Du choix des aménagements à celui du matériel en passant par l'ergonomie des gestes, tout cela peut augmenter et garantir son résultat. Cette formation mettra en évidence tous ces facteurs pour vous aider à vous améliorer.

Les questions que vous vous posez...

1. Face aux évolutions des appareils de stérilisation ainsi qu'aux nouveaux produits disponibles sur le marché, ma technique de stérilisation est-elle encore d'actualité ?
2. Comment optimiser l'agencement de mon cabinet et quels investissements sont nécessaires pour parvenir à une efficacité optimale de ma chaîne de stérilisation ?
3. Tous mes dispositifs médicaux doivent-ils être stérilisés ?
4. Comment réduire le temps de traitement des dispositifs médicaux à stériliser ?
5. Comment prouver que la stérilisation est bien réalisée dans mon cabinet ?
6. Comment entretenir mes instruments dynamiques ?

... les réponses que nous vous apportons

- Mise à jour des connaissances dans le domaine de la stérilisation pratiquée en cabinet dentaire
- Conseils sur l'organisation d'une salle de stérilisation
- Les critères de choix des produits et des appareils
- Rappel des règles de sécurité pour l'équipe soignante
- Connaissance de la réglementation en stérilisation
- Adaptation de sa structure aux évolutions
- L'utilisation des outils d'amélioration facilement réalisables
- La rédaction des procédures essentielles pour le fonctionnement de votre cabinet
- La connaissance et la réalisation des affichages obligatoires réclamés en cas de contrôle par les ARS
- La connaissance et l'application des protocoles d'entretien de tous les appareils de stérilisation
- La bonne utilisation des tests

Les + de cette formation

- 100 % ludique grâce à l'alternance de vidéos pédagogiques truffées de conseils, recommandations, « trucs et astuces » en images suivies de différentes activités en relation avec le cours abordé
- 100 % flexible : un ordinateur, un casque audio et une simple connexion suffisent pour travailler
- 100 % concrète : immersion en conditions réelles grâce à la présentation d'images de cabinets réels sur lesquelles il faut identifier les erreurs



ZOOM sur la formation 100 % en ligne de l'UFSBD



FORMAT
DPC

Redécouvrez la stérilisation autrement ! Durée totale de la formation : 6 h – 7 modules

Tout en mettant à jour vos connaissances en stérilisation et sans vous déplacer, évaluez-vous, suivez vos progrès mais, surtout, amusez-vous avec notre outil online 100 % ludique !

Au menu de cette formation...

Un test initial pour évaluer vos connaissances actuelles en stérilisation (dont le score obtenu ne comptera pas dans la note sur le questionnaire d'évaluation finale).

6 modules présentant les 6 facteurs pour optimiser la réalisation de la stérilisation – la conception du cabinet/ le bio-nettoyage/la maintenance des appareils/l'ergonomie des gestes/les précautions standard/le respect des procédures – **et un dernier module de synthèse** qui reprend les étapes de la chaîne de stérilisation avec des conseils pour bien la réaliser. Chaque module est une alternance de vidéos pédagogiques suivies de différentes activités en relation avec le cours abordé [texte à trous, audits, « cherchez l'erreur »...].

Une évaluation finale viendra valider votre parcours pour obtenir vos justificatifs de formation. En complément, si vous obtenez la note minimale de 12/20, vous recevrez une attestation de requalification en stérilisation.

Une bibliothèque et des outils à télécharger pour la mise en œuvre des enseignements.

Formation clinique au traitement du SAOS et du ronflement par OAM

- ☐ Praticien adhérent UFSBD 390 €
- ☐ Praticien non-adhérent UFSBD 420 €
- ☐ Agen le 22/03/2018
- ☐ Aix-en-Provence le 25/01/2018
- ☐ Biarritz le 05/04/2018
- ☐ Bordeaux le 01/02/2018
- ☐ Limoges le 14/06/2018
- ☐ Lyon le 18/01/2018
- ☐ Nantes le 08/06/2018
- ☐ Paris le 02/02/2018
- ☐ Poitiers le 15/03/2018



L'occlusion fonctionnelle, de l'examen clinique au diagnostic et au traitement

- ☐ Praticien adhérent UFSBD 840 €
- ☐ Praticien non-adhérent UFSBD 880 €
- ☐ Assistant adhérent UFSBD 640 €
- ☐ Assistant non-adhérent UFSBD 660 €
- ☐ Lille les 20/04 et 18/05/2018
- ☐ Lyon les 08/03 et 26/04/2018
- ☐ Montpellier les 31/05 et 21/06/2018
- ☐ Nantes les 29/03 et 12/04/2018
- ☐ Paris les 09/02 et 09/03/2018
- ☐ Rennes les 22/02 et 13/04/2018
- ☐ Strasbourg les 19/04 et 17/05/2018
- ☐ Toulouse les 26/01 et 23/03/2018



Revalidation obligatoire des chirurgiens-dentistes à la radioprotection des patients

- ☐ Praticien adhérent UFSBD 354 €
- ☐ Praticien non-adhérent UFSBD 392 €
- ☐ Aix-en-Provence le 31/05/2018
- ☐ Arras le 28/06/2018
- ☐ Brest le 15/03/2018
- ☐ Grenoble le 26/04/2018
- ☐ Montpellier le 29/03/2018
- ☐ Mulhouse le 21/06/2018
- ☐ Nantes le 12/04/2018
- ☐ Nice le 17/05/2018
- ☐ Paris le 08/02/2018
- ☐ Rennes le 14/06/2018
- ☐ Strasbourg le 22/03/2018
- ☐ Toulon le 07/06/2018
- ☐ Toulouse le 15/02/2018

Formation d'hypnose médicale à visée anxiolytique et analgésique INITIATION

- ☐ Praticien adhérent UFSBD 840 €
- ☐ Praticien non-adhérent UFSBD 880 €
- ☐ Assistant adhérent UFSBD 640 €
- ☐ Assistant non-adhérent UFSBD 660 €
- ☐ Brest les 01-02/03 et 05/04/2018
- ☐ Périgueux les 05-06/03 et 03/04/2018
- ☐ Strasbourg les 24-25/05 et 21/06/2018
- ☐ Toulouse les 07-08 et 28/06/2018



Formation validante à l'utilisation du MEOPA au cabinet dentaire

- ☐ Praticien adhérent UFSBD 840 €
- ☐ Praticien non-adhérent UFSBD 880 €
- ☐ Assistant adhérent UFSBD 640 €
- ☐ Assistant non-adhérent UFSBD 660 €
- ☐ Bordeaux les 15 et 16/03/2018
- ☐ Dax les 03 et 04/05/2018
- ☐ La Rochelle les 26 et 27/04/2018
- ☐ Paris les 22 et 23/02/2018
- ☐ Tulle les 28 et 29/06/2018



Précancérose et cancers buccaux : savoir reconnaître une lésion buccale suspecte

- ☐ Praticien adhérent UFSBD 354 €
- ☐ Praticien non-adhérent UFSBD 392 €
- ☐ Nîmes le 14/06/2018
- ☐ Paris le 07/06/2018
- ☐ Vannes le 28/06/2018



Et si on parlait de la santé du chirurgien-dentiste et de son équipe ?

- ☐ Praticien adhérent UFSBD 360 €
- ☐ Praticien non-adhérent UFSBD 400 €
- ☐ Assistant adhérent UFSBD 290 €
- ☐ Assistant non-adhérent UFSBD 320 €
- ☐ Arras le 19/04/2018
- ☐ Brest le 14/06/2018
- ☐ Lille le 28/06/2018
- ☐ Nîmes le 22/03/2018
- ☐ Vannes le 05/04/2018



Les urgences médicales au cabinet dentaire (AFGSU 1 et 2)

- ☐ Praticien adhérent UFSBD 840 €
- ☐ Praticien non-adhérent UFSBD 880 €
- ☐ Assistant adhérent UFSBD 640 €
- ☐ Assistant non-adhérent UFSBD 660 €
- ☐ Aix-en-Provence les 20-21 et 22/06/2018
- ☐ Bordeaux les 28-29 et 30/03/2018
- ☐ Lyon les 18-19 et 25/01/2018
- ☐ Nantes les 21-22 et 28/06/2018
- ☐ Paris les 15-16 et 29/03/2018
- ☐ Strasbourg les 05-06 et 12/04/2018
- ☐ Tours les 11-12 et 13/04/2018



Savoir prendre en charge les patients à risques médicaux avec les nouvelles recommandations

- ☐ Praticien adhérent UFSBD 354 €
- ☐ Praticien non-adhérent UFSBD 392 €
- ☐ Aix-en-Provence le 29/03/2018
- ☐ Clermont-Ferrand le 15/03/2018
- ☐ Grenoble le 22/03/2018



Les douleurs oro-faciales : du fondamental à la pratique

- ☐ Praticien adhérent UFSBD 354 €
- ☐ Praticien non adhérent UFSBD 392 €
- ☐ Arras le 29/03/2018



Redécouvrez la stérilisation autrement !

- ☐ Participant adhérent UFSBD 300 €
- ☐ Participant non-adhérent UFSBD 350 €
- ☐ Formation 100 % en ligne



Retrouvez toutes les formations 2018 sur **www.ufsbd.fr**

Je suis chirurgien-dentiste et je souhaite apporter mon soutien à l'UFSBD de mon département : je joins un chèque de 50 € (facultatif)

Nom et prénom du praticien :
 Nom et prénom de l'assistant(e) dentaire (uniquement si elle/il participe à la formation) :
 Adresse du cabinet :
 Code postal : Ville :
 Tél. : E-mail :

Pour les formations éligibles dans le cadre du DPC : vous devez retourner ce coupon accompagné d'un chèque de caution de 250 € par formation. Une fois qu'il sera possible de procéder aux inscriptions sur mondpc.fr, nous prendrons contact avec vous pour finaliser votre inscription.

☐ J'ai coché les formations DPC qui m'intéressent.

Je joins chèque(s) de caution d'un montant de 250 € correspondant à la réservation de formation(s)

Je joins un chèque de règlement de € correspondant à la participation de mon assistant(e)

Pour les formations hors DPC ou dans le cas d'un crédit DPC insuffisant :

☐ J'ai coché le(s) formation(s) qui m'intéresse(nt). Je retourne le bulletin d'inscription et le(s) règlement(s) à UFSBD Formation, 7 rue Mariotte, 75017 Paris.

Les lieux, les horaires et les documents vont seront communiqués environ 15 jours avant la formation. Aucune annulation ne sera acceptée à compter de trois semaines de la formation (jours ouvrés) et votre chèque sera encaissé. Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant, l'UFSBD se réserve le droit d'ajourner la prestation au plus tard 15 jours avant la date prévue et ne versera aucune indemnité.

Formation e-learning, toute inscription est définitive. Dans le cadre du DPC, en cas de non-participation à la totalité de la formation, votre chèque de caution sera encaissé.

4 LEVIERS POUR RÉDUIRE VOTRE ABSENTÉISME

10h49 : Monsieur Durand, votre consultation prévue à 10h00, n'est toujours pas arrivé. Et il n'arrivera... jamais. Cette situation vous est familière ? L'absentéisme est un véritable fléau chez les dentistes mais ce n'est pas une fatalité ! La solution MonDocteur vous permet de faire baisser drastiquement le nombre de rendez-vous non-honorés. Notre promesse ? Un taux d'absentéisme quasi nul, sous la barre des 2%. Voici les 4 leviers que nous mettons en place :

1. L'envoi de confirmations et de rappels automatiques de rendez-vous

Un mail de confirmation permet de fixer fortement le rendez-vous dans l'agenda des patients et est également l'occasion de rappeler certains messages (documents à apporter en consultation, l'importance de la ponctualité, etc.)

Le rappel par mail et SMS est un excellent moyen de diminuer l'absentéisme chez des patients souvent tête en l'air. Pour les dentistes chez qui les rendez-vous sont pris longtemps à l'avance, nous conseillons de l'envoyer non pas la veille mais 48h avant, afin de laisser le temps de se réorganiser s'il le faut.

3. Une liste d'attente automatique pour optimiser votre taux de remplissage et pallier aux annulations de dernières minutes

Sur le site MonDocteur, vos patients peuvent s'inscrire sur votre liste d'attente. Ils seront automatiquement prévenus si un nouveau créneau se libère. Votre agenda est ainsi optimisé, et les rendez-vous annulés directement alloués.

2. La possibilité de modifier facilement son rendez-vous depuis le mail ou le SMS de rappel

Un patient qui annule vaut toujours mieux qu'un patient qui ne vient pas. Cela laisse le temps de se réorganiser et de remettre le rendez-vous en disponibilité pour d'autres patients. Le mail et le SMS de rappel permettent au patient de facilement modifier ou annuler son rendez-vous, sans encombrer les lignes téléphoniques.

4. Un système anti-absentéisme pour vous protéger des patients abusifs

Un même patient n'est pas autorisé à prendre plusieurs rendez-vous avec des dentistes différents sur la même période ("surbooking").

De plus, si un patient ne vient pas sans prévenir à plusieurs consultations, vous pouvez le classer comme indésirable et lui fermer l'accès à la prise de rendez-vous en ligne à votre cabinet.



TÉMOIGNAGE

Docteur Claire Binet,
Chirurgien-Dentiste de la région Nantaise

Quand les patients prennent rendez-vous en ligne ils sont plus responsables : c'est eux qui ont choisi leur créneau, ils n'ont pas accepté un rendez-vous par dépit au téléphone. Donc ils viennent ! Les patients me parlent systématiquement des textos de rappel et en sont ravis. De mon côté je n'ai quasiment plus de rendez-vous manqués. Si les gens reçoivent leur texto et qu'ils ne peuvent pas venir, ils nous appellent et le rendez-vous peut être remis à disposition des autres patients.

EN SAVOIR PLUS

Contactez nos équipes au
01 85 08 42 24 ou directement
sur le site de

mondocteur

Retrouvez-nous sur
le stand **1M08**



FOCUS SUR L'ABSENTÉISME

40 minutes perdues chaque jour à cause des retards et des absences

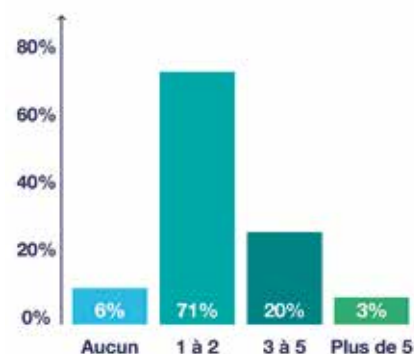
Selon des récentes études de l'INSEE et de l'URPS, l'absentéisme représente sur une année 28 millions de rendez-vous non honorés, soit l'équivalent du travail de 8433 médecins ! Rapporté à une journée de consultation, ce sont près de 40 minutes qui seraient perdues quotidiennement. Côté financier, le manque à gagner pour les professionnels de santé s'élèverait à 742 millions d'euros.

Les raisons de l'absentéisme des patients et les professionnels les plus touchés

Selon les professionnels interrogés, l'absentéisme est le plus souvent constaté dans ces deux cas de figure : un nouveau patient qui vient pour un premier rendez-vous ou un patient dont le rendez-vous est programmé depuis plus de 15 jours.

Ce sont les spécialistes (dentistes, dermatologues, gynécologues et ophtalmologues), aux délais d'obtention de rendez-vous plus longs, qui sont le plus confrontés à cette problématique. A contrario, les médecins généralistes, cardiologues, psychiatres et pédiatres sont davantage épargnés par le phénomène.

Nombre de rendez-vous non honorés par jour chez les praticiens interrogés par l'URPS



Santé Publique

En pratique

Formation

Santé Publique



PRÉVENTION

La grippe ne passera pas par le cabinet

Chaque année, le virus de la grippe affecte des millions de personnes et en tue des milliers, les plus fragiles d'entre elles en majorité. Par le volume des patients qu'il accueille et par la nature des soins qui y sont prodigués, le cabinet dentaire est susceptible de contribuer à la propagation du virus. Des gestes simples mais fondamentaux, applicables aussi bien aux équipes dentaires et aux patients qu'aux matériels, peuvent faire barrage à l'épidémie.



Près de 1,9
million de consultations
pour syndrome grippal
en médecine générale lors
de l'épidémie 2016-2017



6500
hospitalisations signalées
par les services d'urgence

CHIRURGIENS-DENTISTES



NOUS VOUS PROPOSONS UNE OFFRE DÉDIÉE À VOTRE PROFESSION :

- **BANQUE AU QUOTIDIEN**

Nos **conseillers Professions Libérales** vous accompagnent étroitement de la création, au développement et à la transmission de votre activité.

- **ENCAISSEMENT**

Nos solutions innovantes vous permettent de proposer à vos clients un service de paiement simple et sécurisé.

- **FINANCEMENT**

Que votre projet soit privé ou professionnel, vous trouvez réactivité et simplicité dans nos solutions de financement.

- **EXPERTISE PATRIMONIALE**

Notre **dispositif patrimonial** vous apporte le conseil nécessaire à l'organisation de votre patrimoine de la gestion sous mandat à la banque privée.

Votre contact : Sandra Culotti - 01 40 22 47 28 - sandra.culotti@cdn.fr

Groupe Crédit du Nord  **PLUS LOIN, AVEC VOUS**

**Banque
Courtois**

**Banque
Kolb**

**Banque
Laydernier**

**Banque
Nuger**

**Banque
Rhône-Alpes**

**Banque
Tarneaud**

**Société
Marseillaise de Crédit**

**Crédit
du Nord**

Crédit du Nord – Société Anonyme au capital de EUR 890 263 248 – SIREN 456 504 851 – RCS Lille – N° TVA FR83 456 504 851 – Siège Social: 28, place Rihour - 59800 Lille – Siège Central: 59, boulevard Haussmann - 75008 Paris – Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le N° 07 023 739.

Banque Courtois – Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de EUR 18 399 504 – SIREN 302 182 258 – RCS Toulouse – N° TVA FR15 302 182 258 – Siège Social: 33, rue de Rémusat - BP 40107 - 31001 Toulouse Cedex 6 – Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le N° 07 023 867.

Banque Rhône-Alpes – Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de EUR 12 562 800 – SIREN 057 502 270 – RCS Grenoble – N° TVA FR82 057 502 270 – Siège Social: 20 et 22, boulevard Edouard Rey - BP 77 - 38041 Grenoble Cedex 9 – Siège Central: 235, Cours Lafayette - 69451 Lyon Cedex 06 – Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le N° 07 023 988.

Banque Laydernier – Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de EUR 24 788 832 – SIREN 325 520 385 – RCS Annecy – N° TVA FR87 325 520 385 – Siège Social: 10, avenue du Rhône - 74997 Annecy Cedex 09 – Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le N° 07 023 972. **Banque Tarneaud** – Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de EUR 26 702 768 – SIREN 754 500 551 – RCS Limoges – N° TVA FR69 754 500 551 – Siège Social: 2 et 6, rue Turgot - 87011 Limoges Cedex. Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le N° 07 023 953. **Banque Nuger** – Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de EUR 11 444 581 – SIREN 855 201 463 – RCS Clermont-Ferrand – N° TVA FR88 855 201 463 – Siège Social: 5, place Michel de l'Hospital - 63000 Clermont-Ferrand – Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le N° 07 023 937.

Banque Kolb – Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de EUR 14 099 103 – SIREN 825 550 098 – RCS Epinal – N° TVA FR37 825 550 098 – Siège Social: 1 et 3, place du Général de Gaulle - BP 1 - 88501 Mirecourt Cedex – Direction Centrale: 2, place de la République - BP 50528 - 54008 Nancy Cedex. Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le N° 07 023 859.

Société Marseillaise de Crédit – Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de EUR 24 471 936 – SIREN 054 806 542 – RCS Marseille – N° TVA FR79 054 806 542. Siège Social: 75, rue Paradis - 13006 Marseille – Société de Courtage d'Assurances immatriculée à l'ORIAS sous le N° 07 019 357.

Crédit photo : iStock - DCA - Février 2017- MS.



Le chirurgien-dentiste est sans doute le professionnel de santé le plus exposé aux facteurs de contamination de la grippe puisqu'au contact direct de la cavité buccale des patients susceptibles de porter le virus. Comment s'en prémunir ? Quel positionnement et quel discours adopter vis-à-vis de patients potentiellement grippés ? Guide pratique.

La saison de la grippe commence ! Les premiers malades affluent déjà dans les établissements hospitaliers ou chez leur médecin généraliste, et l'Assurance Maladie donne le coup d'envoi de la campagne de vaccination 2017-2018 – avec pour mot d'ordre « Ne laissons pas la grippe nous gâcher l'hiver ».

Bref retour en arrière

Enjeu de santé publique par excellence, la vaccination antigrippale n'empêche pas nécessairement d'être affecté, mais le cas échéant, elle atténuera de manière significative la durée des symptômes et leur intensité.

Abécédaire de la grippe

S'il semble bien connu, le virus de la grippe reste mortel (21 200 décès sur dix semaines d'épidémie) et il est utile de revenir brièvement sur ses caractéristiques afin de le reconnaître et de le combattre. Et, a fortiori, d'éduquer et de sensibiliser ses patients dans le cabinet dentaire. Stricto sensu, la grippe se définit comme une maladie virale contagieuse – transmissible notamment par les postillons ou la toux – due à une infection par les virus influenza de type A, B ou C. Elle se distingue par ailleurs par une très haute variabilité, impliquant une mise à jour annuelle du vaccin. Ainsi, si celui de cette année présente deux souches en commun avec le précédent, il en inclut une nouvelle de type A (H1N1).

Les symptômes de la grippe sont, synthétiquement, une fièvre importante accompagnée de toux, de céphalées, de douleurs musculaires et articulaires, ainsi que d'un état de malaise général. Elle disparaît le plus souvent en une semaine mais peut dans certains cas entraîner des complications liées au virus même ou aux surinfections bactériennes. Les enfants de moins de 2 ans, les adultes de plus de 65 ans, les malades chroniques, les personnes obèses et les individus immunodéprimés ainsi que les femmes enceintes sont les publics les plus « à risque ». La grippe doit par ailleurs être distinguée de l'état grippal, dû à d'autres virus respiratoires en circulation toute l'année, et dont les symptômes sont plus modérés et moins longs.

S'ils sont concernés en tant que porteurs potentiels du virus, les chirurgiens-dentistes et les personnels dentaires de manière générale le sont également parce qu'ils peuvent observer ces symptômes chez les patients et les encourager, alors, à consulter. Et agir de manière proactive, en amont

de la survenue et de la propagation de la maladie, en incitant à la vaccination et en déployant des dispositifs de sensibilisation et de protection dans le cabinet (cf. *infra*), que ce soit lors d'une épidémie saisonnière ou dans le cas d'une situation pandémique, caractérisée par l'apparition d'un nouveau virus grippal contre lequel l'immunité de la population est faible ou nulle, et par sa diffusion géographiquement très étendue. Le dernier cas remonte à 2009 avec la propagation du virus A (H1N1) qui aura duré 16 semaines, contre neuf en moyenne pour une épidémie de grippe.

La vaccination, pas d'obligation pour les professions de santé...

Comme évoqué plus haut, la modification permanente du virus complique, voire interdit l'élaboration d'un vaccin efficace à 100 %. La vaccination n'en demeure pas moins le meilleur acte de prévention et de lutte contre la transmission de la grippe saisonnière, et de réduction du risque de complications sévères, en particulier chez les publics à risque.

S'agissant des professionnels de santé, c'est l'article L. 3111-4, qui régit les conditions d'immunisation face aux maladies à prévention vaccinale. Celui-ci rend obligatoire la vaccination contre la grippe des personnes concernées, mais un décret du 14 octobre 2006 a suspendu cette obligation vaccinale. Dans un avis daté du 27 septembre et du 7 octobre 2016, le Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) conclut ainsi que la vaccination contre la grippe saisonnière des professionnels de santé doit être « fortement recommandée, et qu'elle pourrait être rendue obligatoire en situation de pandémie de grippe ».

... mais une forte recommandation du code de la santé publique

Au-delà de cette simple recommandation, les différents intérêts qu'elle présente parlent en faveur de la vaccination. L'acte vaccinal est simple, rapidement effectué et se particularise par un rapport bénéfice/risque largement positif, avec très peu, voire pas d'effets secondaires. Le geste est de santé publique, et même citoyen, en ce sens que le vaccin contre la grippe revêt un caractère altruiste en limitant considérablement la transmission auprès des patients à risque. Sur un plan plus prosaïque, contracter la grippe peut directement affecter la continuité de votre

activité et vous empêcher d'exercer pendant une semaine, un arrêt synonyme de manque à gagner... Enfin, il est utile de rappeler que le vaccin est intégralement pris en charge pour les professionnels de santé libéraux en contact avec les sujets à risque de grippe sévère, dont les chirurgiens-dentistes.

Un discours à porter auprès des patients

Dans cette perspective, la vaccination est tout aussi valable et recommandée pour l'ensemble des personnels évoluant dans le cadre du cabinet, des assistantes dentaires en passant par les équipes d'accueil et de prise en charge. L'environnement du cabinet est d'ailleurs propice au relais de messages d'information et d'incitation à la vaccination auprès de la patientèle. Cela commence dès la salle d'attente, où des affichettes de sensibilisation ainsi que des masques de protection peuvent être disposés. Des outils dédiés sont mis à disposition des professionnels de santé via Santé Publique France. Cela se poursuit lors du soin en lui-même pendant lequel le chirurgien-dentiste, par la proximité, la légitimité et la confiance dont il bénéficie auprès de ses patients, peut se positionner en promoteur des bonnes pratiques en matière de prévention contre la grippe. En particulier auprès des sujets à risque, et les bilans de santé bucco-dentaire pour les jeunes, les femmes enceintes et les personnes âgées constituent des temps privilégiés à cet égard pour éduquer à l'importance de la vaccination. En cas de pandémie, le praticien redoublera de vigilance, et tous les réflexes valables lors d'une épidémie saisonnière seront systématisés, voire intensifiés, avec la contribution active de toute l'équipe, jusqu'à organiser le report des patients éventuellement grippés et les rediriger, à nouveau, vers leur médecin traitant ou directement vers le Samu.

Le cabinet dentaire, un « sanctuaire » hygiénique

Le complément indispensable à ces dispositifs de prévention et à la vaccination réside dans l'application des « mesures barrières » contre la grippe, effectives pour l'ensemble de la population mais systématiques et renforcées chez les professionnels de santé. Elles consistent, pour l'essentiel, en des gestes comme le lavage des mains à l'eau et au savon ou par friction hydro-alcoolique, ainsi que le port du masque chirurgical, des gants et des lunettes de protection pour le chirurgien-dentiste et l'assistante qui prennent en charge un patient avec un syndrome grippal. Les déchets de soins et les masques peuvent ensuite être éliminés par la filière des déchets d'activité de soins à risque infectieux (Dasri) tandis que le matériel dentaire, les lunettes de protection et toutes les surfaces sont nettoyées avec les produits de désinfection habituels. Il faut aussi veiller à aérer pendant quelques minutes, plusieurs fois dans la journée, la salle de soins.

Dans une configuration saisonnière ou pandémique, la grippe est parfois banalisée. Les chirurgiens-dentistes, qu'ils agissent à leur propre niveau en se vaccinant, qu'ils responsabilisent leurs équipes en les incitant à faire de même, ou qu'ils fassent du cabinet un pôle majeur de prévention sur cette question auprès de leur patientèle, ont un rôle clé à jouer dans la limitation de la propagation des virus grippaux. À vous de jouer !

INTERVIEW



« Promouvoir la vaccination avec des messages clairs »

Le Docteur Perrine Bayle, infectiologue au Centre hospitalier de Versailles, souligne l'importance de la vaccination contre la grippe.

Que dites-vous aux professionnels de santé hésitant à se faire vacciner contre la grippe ?

La grippe touche l'ensemble des populations sans distinction, quel que soit l'âge, mais la gravité de l'affection varie selon les terrains à risque. Il faut préciser et rappeler que l'on ne se vaccine pas que pour soi mais aussi pour éviter de propager l'épidémie précisément auprès de personnes plus fragiles, susceptibles aux formes graves – femmes enceintes, personnes immunodéprimées, nourrissons et sujets âgés. En tant que professionnels de santé, nous sommes par définition en contact avec cette population à risque. Le vaccin n'empêche pas à 100 % de contracter la grippe mais il minimise les formes graves. En effet, on ne peut pas prévoir la nature exacte de la souche du virus qui varie d'une année sur l'autre. La production du vaccin a lieu avant l'épidémie, pour qu'il soit disponible à temps pour les patients, donc avant l'apparition de la souche épidémique. Il faut systématiser le discours d'incitation à la vaccination auprès des patients à risque de complication et/ou en contact avec la population à risque.

Dans quelle mesure le chirurgien-dentiste est-il concerné par ce sujet ?

Parce qu'il est exposé directement aux voies respiratoires des patients, lors des soins, donc à la transmission aérienne du virus grippal. Si le chirurgien-dentiste ou un membre de son équipe transmet le virus, il contribue à la propagation de l'épidémie. Par ailleurs, chaque année et dès que la campagne de vaccination a débuté, il peut en informer ses patients.

Quels « basiques » peuvent et doivent être adoptés simplement ?

En complément de la vaccination de la population cible (terrain à risque et professionnels de santé), l'hygiène doit être renforcée pendant toute la période épidémique. En salle d'attente, il ne faut pas hésiter à mettre à disposition du soluté hydro-alcoolique ainsi que des masques pour les patients qui toussent. Des outils d'information, sous forme de fiches téléchargeables sur le site de l'Inpes, peuvent être mises en salle d'attente.

2500 PATIENTS^① ONT UTILISÉ LISTERINE[®] TOUS LES JOURS PENDANT 6 MOIS



LUTTE CONTRE LA PLAQUE

Près de 7 fois plus de
sites sans plaque après
6 mois vs méthodes
mécaniques*¹⁻²



RESPECT DE L'ÉQUILIBRE DE LA FLORE

Pas de modification
significative de
la flore bactérienne
saprophyte³



SANS RISQUE DE COLORATION⁴

Une formule unique
aux 4 extraits
d'huiles essentielles**

COMMANDEZ DES ÉCHANTILLONS POUR VOS PATIENTS



<http://pro.gamme-listerine.fr>

Echantillons de Listerine[®] Total Care et Listerine[®] Total Care Zero 95 ml pour vos patients
Réservé aux cabinets dentaires en ville en France métropolitaine



OSEZ L'EFFICACITÉ AU QUOTIDIEN



*Hors Listerine[®] Traitement sensibilité et Listerine[®] soin blancheur

**Thymol, Salicylate de méthyle, Menthol, Eucalyptol sur la gamme Listerine[®] cosmétique, hors Listerine[®] soin blancheur

1 - Araujo M et al. Meta-analysis of the effect of an essential oil containing mouthrinse on gingivitis and plaque. J Am Dent Assoc. 2015;146(8):610-622.

2 - Based on a meta-analysis in Araujo et al and/or post-hoc study analyses.

3 - Minah et al. Effects of 6 months use of an antiseptic mouthrinse on supragingival dental plaque microflora. J. Clin. Periodont. 1989; 16: 347-352.

4 - Charles et al. Comparative antiplaque and antigingivitis effectiveness of a chlorhexidine and an essential oil mouthrinse. J Clin Perio 2004; 31:878-884.

Johnson & Johnson Santé Beauté France - SAS au capital de 153 285 948 € - RCS Nanterre 479 824 724. Siège social : 1, rue Camille Desmoulins
- 92130 Issy-les-Moulineaux Locataire Gérant de Vania Expansion SAS pour les produits Vania, Kotydia et Nett. M17LI072APP.

agenda

• 2017 •



Vos rendez-vous

NOVEMBRE
DÉCEMBRE
JANVIER 2018

En partenariat avec l'URPS chirurgien-dentiste Centre Val de Loire, invitation à une formation validante dédiée à « l'utilisation du MEOPA au cabinet dentaire »

Les 16 et 17 novembre,
CHARTRES.

Les 7 et 8 décembre **(COMPLET)**,
TOURS.

Les 18 et 19 janvier 2018,
CHÂTEAUROUX.

Les 25 et 26 janvier 2018,
BLOIS.



Vos formations

NOVEMBRE

Formation clinique au traitement du syndrome d'apnées obstructives du sommeil (SAOS) et du ronflement par orthèse d'avancée mandibulaire (OAM)
BREST, le 17 novembre.
TOULOUSE, le 24 novembre.

Savoir prendre en charge les patients à risques médicaux avec les nouvelles recommandations (DPC)
CAEN, le 16 novembre.

Revalidation obligatoire des chirurgiens-dentistes à la radioprotection des patients
PARIS, le 23 novembre.

Et si on parlait de la santé du chirurgien-dentiste et son équipe ? NIVEAU 2
PARIS, le 23 novembre.

Travail à 4 mains, tubs et cassettes : quelle organisation ?
RENNES, le 16 novembre.

DÉCEMBRE

Initiation à l'Éducation Thérapeutique du Patient : un nouvel outil dans votre communication professionnelle pour mieux répondre aux attentes de vos patients (DPC)
NANTES, les 14 et 15 décembre.

Optimiser la gestion des risques infectieux par le travail en tubs et cassettes
BREST, le 7 décembre.

Savoir prendre en charge les patients à risques médicaux avec les nouvelles recommandations (DPC)
TOULOUSE, le 7 décembre.

Revalidation obligatoire des chirurgiens-dentistes à la radioprotection des patients
NICE, le 7 décembre.
STRASBOURG, le 14 décembre.



**FAITES DÉCOUVRIR
LES CHEWING-GUMS SANS SUCRES
FREEDENT® À VOS PATIENTS !**



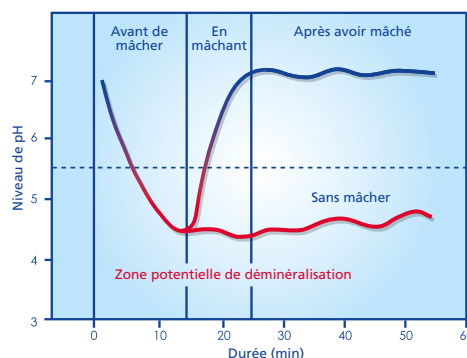
**MÂCHER FREEDENT®
PENDANT 20 MINUTES AIDE À :**



1

NEUTRALISER LES ACIDES DE LA PLAQUE DENTAIRE

Stimuler la production de salive avec un chewing-gum sans sucres permet de faire remonter le PH de la bouche jusqu'à la normalité de manière plus rapide.



2

MAINTENIR LA MINÉRALISATION DE L'ÉMAIL

La salive apporte des ions et minéraux à la surface de la dent ce qui aide à reconstruire la densité minérale de l'émail.



3

LUTTER CONTRE LA XÉROSTOMIE

La sécrétion de salive aide à lutter contre la bouche sèche.



NOUVEAU

FREEDENT WHITE FRAISE DÉBARQUE EN FORMAT BOX

Freedent agrandit sa gamme Freedent White avec la box Freedent White fraise. Une nouvelle référence fruitée disponible dans un format à partager. Vous pouvez retrouver ces nouveaux chewing-gums sans sucres dès à présent en magasin.

NOUVEAU SENSODYNE RAPIDE ACTION

Une formule unique

- Conçue pour agir vite et induire une obturation durable des tubuli dentinaires^{6,16}

Soulagement rapide et protection durable^{*5-7} prouvés

- Commence à agir dès le premier brossage⁵
- Le brossage des zones sensibles procure un soulagement rapide cliniquement prouvé, en seulement **60 secondes**⁵⁻⁶
- Protection à long terme contre l'hypersensibilité dentinaire^{*5}



Amélioration de la qualité de vie liée à la santé bucco-dentaire

- L'utilisation à long terme d'un dentifrice contre la sensibilité peut provoquer une réduction significative de l'hypersensibilité dentinaire au quotidien⁵

Le nouveau Sensodyne Rapide Action est une formule unique conçue pour agir vite et accélérer l'obturation des tubuli dentinaires.¹ Des études cliniques montrent qu'il commence à soulager les dents sensibles 60 secondes seulement après un brossage des zones sensibles^{5,6} et qu'il procure une protection durable contre la sensibilité dentaire et son impact sur la vie quotidienne.^{7,15}



Aidez vos patients avec le nouveau Sensodyne Rapide Action pour un soulagement rapide et une protection durable contre la sensibilité



Dispositif Médical de classe IIa (CE0120). Fabricant: Smithkline Beecham Ltd. Lire attentivement les instructions figurant sur l'emballage. Ne pas utiliser chez l'enfant. CHFR/CHSENO/0070/17/07. GlaxoSmithKline Santé Grand Public - RCS Nanterre 672 012 580

Références : 1. Accepté pour présentation à l'ADR 2017, Abstract n°2631820. 2. Données GSK Rapport NPD/EU/049/16, December 2016. 3. accepté pour présentation à l'ADR 2017, Abstract n°2634604. 4. Données GSK 161075. 5. Données GSK 207211 Janvier 2017. 6. Accepté pour présentation à l'ADR 2017 Abstract n°: 2635085. 7. Parkinson CR et al. Am J Dent. Aout 2015 28(4) :190-196. 8. Accepté pour présentation à l'ADR 2017. Abstract n°:2635168. 9. Parkinson CR et al. Am J Dent. 2013;26 (édition spéciale): 25a-31a. 10. Parkinson et al. Am J Dent.2016;29:25-32. 11. Accepté pour présentation à l'ADR 2017, Abstract n°:2639966. 12. Données GSK Z7871336. 13. Données GSK Z7871337. 14. Addy M. Int J Dent.2002; 52: 367-375. 15. Données GSK RH01897.16. Accepté pour présentation à l'ADR 2017, Abstract n° 2632629.